

L'EMPLOI DIT "PARADOXAL" DE L'IMPERFECTIF PASSÉ POLONAIS ET SES CORRESPONDANTS EN FRANÇAIS¹

Małgorzata NOWAKOWSKA
Université Pédagogique de Cracovie

RÉSUMÉ

Cet article traite d'un emploi réputé atypique du passé imparfaitif polonais. Il s'agit des cas où cette forme verbale dénote un procès complètement réalisé dans le passé. L'auteur de cet article formule l'hypothèse selon laquelle cet emploi "paradoxal" s'explique par son caractère défocalisé dans le texte. Cependant, cette hypothèse n'est pas suffisante pour rendre compte de cas comme le parfait "résultatif" ou le parfait existentiel. La traduction d'exemples polonais en français montre que ni le passé composé ni l'imparfait ne sont véritablement équivalents à l'emploi "paradoxal" du passé imparfaitif polonais.

ABSTRACT

The article deals with an atypical use of Polish Past Imperfect tense. There are situations in which this verb form denotes an action completely realized in the past. The author of this paper accepts the hypothesis that these cases can be explained by the non stressed character of the Past Imperfect. The analysis carried out in the article shows that this hypothesis isn't sufficient to explain all cases, for instance the "perfect of result" or the existential perfect. Translations of Polish examples into French show that neither the passé composé tense nor the imparfait tense are equivalents of the "paradoxical" use of the Polish Past Imperfect.

1. POSITION DU PROBLÈME

En polonais le verbe au passé imparfaitif exprime en général une situation qui n'est pas réalisée intégralement, alors que le verbe au passé parfaitif exprime une situation qui est réalisée intégralement. Cette opposition est illustrée prototypiquement par les deux exemples suivants :

¹ Nous tenons à remercier vivement Denis Apothéloz (Université Nancy 2) pour ses nombreuses remarques et la correction linguistique du présent article.

- (1) *Kiedy jedliśmy kolację zadzwonił telefon*².
 quand **manger** IMP.PASSÉ dîner a sonné téléphone
Quand nous dînions, le téléphone a sonné.
- (1a) *Kiedy zjedliśmy kolację zadzwonił telefon*.
 quand **manger**.PERF.PASSÉ dîner a sonné téléphone
Quand nous avons eu dîné, le téléphone a sonné.

Dans cet article nous traiterons d'un emploi qui ne respecte pas cette correspondance entre l'information grammaticale et la situation dénotée. Il s'agit du cas où le verbe au passé imparfait dénote une situation intégralement réalisée, et que nous qualifierons de "paradoxal". Ces emplois paradoxaux ont beaucoup de points communs avec l'imparfait dit "pittoresque" en français, comme l'avait noté Gebert (1992). Pour le polonais, ils ont été signalés pour la première fois, à notre connaissance, par Koschmieder (1934, 13). En voici trois exemples, dont l'un vient précisément de cet auteur :

- (2) *Wczoraj jedliśmy kolację o ósmej*.
 hier **manger**.IMP.PASSÉ dîner à 8 heures
Hier nous avons dîné à 8h.
- (3) *Czy panowie już zamawiali?* (Koschmieder, 1934, 13)
 est-ce que messieurs déjà **commander**.IMP.PASSÉ
Est-ce que vous avez déjà commandé ?
- (4) *Kto pisał ten komentarz???? Same bzdury.* (internet)
 qui **écrire**.IMP.PASSÉ ce commentaire que des idioties
Qui a écrit ce commentaire ? Que des idioties.

Ces emplois ont été commentés par de nombreux linguistes (Laskowski, 1998 ; Włodarczyk, 1997 ; Kuzmider, 1999a ; Kreisberg, 2007). L'explication généralement donnée est qu'il s'agit de cas de neutralisation entre forme perfective et forme imperfective, d'où interchangeabilité des deux formes. Cette analyse implique qu'on peut substituer aux trois exemples cités ci-dessus les exemples respectifs notés en (a), sans que le sens de ces énoncés soit modifié :

- (2a) *Wczoraj zjedliśmy kolację o ósmej*.
 hier **manger**.PERF.PASSÉ dîner à 8 heures
Hier nous avons dîné à 8h.
- (3a) *Czy panowie już zamówili?*
 est-ce que messieurs déjà **commander**.PERF.PASSÉ
Est-ce que vous avez déjà commandé ?
- (4a) *Kto napisał ten komentarz???? Same bzdury.*
 qui **écrire**.PERF.PASSÉ ce commentaire. Que des idioties.
Qui a écrit ce commentaire ? Que des idioties.

2 Les exemples qui ne comportent aucune référence sont forgés. Les gloses métalinguistiques ne "traduisent" souvent qu'une partie de l'exemple. En ce cas, elles sont suivies de points de suspension. Les gloses comprennent les abréviations suivantes : PERF. (perfectif), IMP. (imperfectif), PRON. (pronom), PRÉP. (préposition), POSS. (possessif).

Cette thèse de l’interchangeabilité est notamment défendue par Laszkowski (1998, 161), qui considère qu’il existe trois interprétations possibles de la forme imperfective polonaise : la progressivité, l’itérativité, et le cas illustré par nos exemples (2)-(4). Selon cet auteur, la substitution de la forme perfective à la forme imperfective ne provoque ici aucun changement de sens.

Le même type d’interchangeabilité a été noté pour d’autres formes verbales que le passé imperfectif : les polonistes mentionnent souvent l’impératif, l’infinitif et les formes verbales niées. Dans le cadre de cet article il nous serait impossible de considérer tous ces cas : nous nous limiterons au temps passé.

Comme nous allons le voir, la thèse de l’interchangeabilité du passé imperfectif et du passé perfectif soulève plusieurs difficultés. Pour l’essentiel notre objectif est de démontrer qu’elle n’est pas soutenable et qu’il y a donc pas identité sémantique entre les exemples (2)-(4) et (2a)-(4a) ci-dessus. Pour ce faire, nous examinerons les contextes discursifs sous deux aspects : l’organisation informationnelle du discours et les liens pragmatiques avec la situation d’énonciation.

Signalons que, comme le constatent Kazanina & Colin (2003), dans les études slavistiques, l’appellation de “paradoxe de l’imperfectif” a été appliquée à une autre situation. Il s’agit de verbes transitionnels³, comme *traverser* ou *construire*, qui sont employés à l’imperfectif passé. On décrit ce cas comme des emplois “progressifs” ou “conatifs”, qui dénotent des situations non réalisées intégralement. Selon nous, ces emplois n’ont rien de paradoxaux et se laissent facilement décrire. Considérons un exemple russe cité par Kazanina & Colin (2003, 287) :

(5) <i>V proshlim godu Ivan</i>	stroil	<i>dom</i>
l’année passée Ivan	construire .IMP.PASSÉ	maison
<i>v derevne (no tak i ne</i>	dostroil	<i>ego).</i>
	construire .PERF.PASSÉ	

L’année passée Ivan a fait des travaux de construction d’une maison dans un village, mais il ne l’a pas construite complètement.

Le verbe transitionnel dans sa forme imperfective *stroil* signifie qu’un procès mène à la borne interne et que celle-ci n’a pas été atteinte. En revanche, ce verbe dans sa forme perfective *dostroil* affirme que cette borne est atteinte et que, par conséquent, il y a un état résultant (ici, la maison construite). Or si l’on met en contraste ces deux formes verbales dans un énoncé, comme dans (5), la forme imperfective s’interprète forcément de façon conative, à savoir : ‘*Ivan a fait des efforts ou des tentatives pour construire une maison*’.

Bref, nous ne voyons aucun paradoxe dans cet exemple. Il illustre, au plus, une sorte de conflit entre le caractère borné qui caractérise les verbes

3 Nous préférons utiliser le terme de transitionnel et non de télique, qui a été utilisé par Kazanina & Colin (2003). Ainsi, nous suivons Comrie (1976) et Karolak (2007) dans leur définition de la télicité : un verbe télique désigne un procès duratif.

transitionnels et le caractère non borné de la catégorie imperfective à laquelle *stroil* appartient grammaticalement.

2. SYSTÈME ASPECTUO-TEMPOREL EN POLONAIS

Avant de passer à l'analyse de l'emploi dit "paradoxal" du passé imperfectif, voyons rapidement quelles sont les principales caractéristiques du système aspectuo-temporel du polonais.

2.1. Morphèmes aspectuels et temporels polonais

Le système verbal polonais comporte trois modes : indicatif, conditionnel et impératif. L'indicatif possède trois tiroirs flexionnels : présent, passé et futur. La majorité des signifiés verbaux apparaissent sous deux formes lexicales, traditionnellement dites "perfective" et "imperfective" (couple aspectuel). Si un verbe ne dispose que d'une unique forme aspectuelle, on a affaire à un perfectivum tantum ou un imperfectivum tantum⁴.

Au plan morphologique, il existe divers affixes permettant de dériver une forme perfective d'une forme imperfective⁵, et vice-versa. Pour les besoins de cet article il suffit d'indiquer que les affixes de perfectivation sont des préfixes, et ceux d'imperfectivation, des suffixes⁶, comme l'illustrent respectivement (a) et (b). Il existe également des couples aspectuels constitués de formes supplétives (c) :

- (a) *budować* ('construire', forme imp.) et *zbudować* ('construire', forme perf.)
- (b) *kupić* ('acheter', forme perf.) et *kupować* ('acheter', forme imp.)
- (c) *kłaść* ('mettre dans une position horizontale', forme imp.) et *położyć* ('mettre dans une position horizontale', forme perf.).

Cependant ces faits lexicaux ne sont pas indépendants du système des tiroirs. Ainsi, les formes perfectives n'ont pas de présent ; plus exactement,

4 Les slavistes emploient généralement ces deux termes aussi dans le cas où le couple aspectuel n'est pas purement aspectuel. Ainsi, Laskowski (1998) suit la tradition selon laquelle un verbe comme *spotkać* (*rencontrer*) est considéré comme un perfectivum tantum parce que sa forme imperfective *spotykać* a toujours un sens itératif. D'autres linguistes adoptent une position plus radicale encore (cf. Śmiech, 1971, 23).

5 Quant à ce type de dérivation, la position de Karcevski, suivie par Maslov et Isačenko (cités in : Śmiech, 1971, 23), est radicale. Selon ces linguistes, ce type de dérivation a toujours comme conséquence un changement de sens. Cela signifie que les deux formes verbales ne constituent pas un couple aspectuel. Selon cette opinion seul un verbe dont la forme de base est perfective entre en relation de couple aspectuel avec son dérivé imperfectif obtenu par suffixation (cf. (b)).

6 Il y a une exception : des verbes semelfactifs perfectifs comme *mrugnąć* (*cligner (des yeux) une seule fois*) sont dérivés de verbes itératifs imperfectifs comme *mru-gać* (*cligner (des yeux) un nombre indéterminé de fois*) par un suffixe, ici, *-n*. Ce suffixe est aussi employé pour certains verbes non semelfactifs, comme pour *sprzątać / sprzątnąć* (*nettoyer*).

la forme perfective d’un signifié verbal, fléchie au même tiroir morphologique que son double imperfectif, a une valeur de futur. Quant à la forme imperfective, elle a, pour le futur, une forme qui lui est propre : elle est composée, utilisant comme auxiliaire le futur du verbe *być* (‘être’).

La relation entre tiroir verbal et forme aspectuelle en polonais peut donc être résumée comme suit : le tiroir présent est nécessairement imperfectif, et l’opposition imperfectif vs perfectif ne se manifeste qu’aux tiroirs passé et futur (cf. Tab. 1).

	PASSÉ	PRÉSENT	FUTUR
IMPERFECTIF	<i>budował</i>	<i>buduje</i>	<i>będzie budować</i>
PERFECTIF	<i>zbudował</i>	—	<i>zbuduje</i>

Tab. 1. – *budować* (‘construire’, IMP.) et *zbudować* (‘construire’, PERF.). Formes des 3^{èmes} pers. sg. du passé, du présent et du futur.

2.2. Perfectif vs imperfectif en polonais

En slavistique, il n’y a pas d’unanimité quant à la définition exacte de la perfectivité et de l’imperfectivité (Piernikarski, 1969 ; Śmiech, 1971 ; Comrie, 1976 ; Laskowski, 1998 ; Bogusławski, 2004 ; Stawnicka, 2007). Une conception assez répandue chez les linguistes polonais est celle d’Antinucci & Gebert (1975-76), adoptée par exemple par Laskowski (1998). Selon cette conception, la perfectivité est définie comme un changement d’état. Mais, comme l’a montré Karolak (1996), cette conception a pour défaut, entre autres, de laisser de côté des lexèmes verbaux momentanés comme *spotkać* (rencontrer PERF.) ou *wybuchnąć* (exploser PERF.), qui ne dénotent aucun changement d’état.

Les analyses que nous avons faites pour cet article nous conduisent à adopter une conception proche de celle de Forsyth (1970, 6-8). Bien que traitant du russe, sa conception est transposable au polonais. S’inspirant de Jakobson, Forsyth considère que l’imperfectif, en tant que terme non marqué d’une opposition privative, se définit par l’absence ou la négation du sens porté par le perfectif. Selon Jakobson (1963, 186), l’imperfectif est neutre du point de vue de l’accomplissement ou du non-accomplissement du procès. En d’autres termes, il ne spécifie pas s’il y a accomplissement ou non. De là l’idée de Forsyth que l’imperfectif a un sens qui s’identifie à la simple dénotation (“*simple denotation*” ; 1970, 82). Cette idée revient pratiquement à considérer qu’une forme imperfective comporte seulement un sens lexical, mais pas de sens aspectuel.

Quant à nous, nous adopterons cette idée de l’indétermination aspectuelle de l’imperfectif. Toutefois, c’est selon nous la conception de la perfectivité qui fait difficulté dans l’analyse de Forsyth. Aborder la perfectivité comme un “accomplissement”, en effet, c’est faire l’impasse sur les verbes qui ne possèdent pas de borne interne dans leur sens lexical. Par conséquent, nous proposerons une autre définition, moins restrictive. Avant de le faire,

nous présenterons la théorie de l'aspect de Karolak, dont nous nous inspirerons pour cette définition.

2.3. La théorie de l'aspect de Karolak

Selon Karolak, la catégorie de l'aspect peut être décrite sans recourir à la distinction entre aspect lexical (*Aktionsart*) et aspect grammatical (1993, 1994, 1997, 2007). Plus exactement, cette distinction concerne, selon cet auteur, les modes d'expression de l'aspect ; mais en tant que catégorie sémantique, l'aspect est unique. Il se laisse décrire par deux primitifs sémantiques : la continuité et la momentanéité, que Karolak appelle "aspects simples". Le premier exprime une durée non limitée et le second, l'absence de durée. Ces deux primitifs sont des composants obligatoires aussi bien des sémantèmes verbaux que des grammèmes.

Concernant les sémantèmes verbaux, l'aspect continu (la continuité) est véhiculé par des sémantèmes verbaux comme '*aimer*' ou '*dormir*', alors que l'aspect momentané (la momentanéité) est véhiculé par des sémantèmes verbaux comme '*exploser*' ou '*rencontrer*'. Nous pouvons donc les appeler respectivement "continuatifs simples" et "momentanés simples". Mais la majorité des sémantèmes verbaux véhicule des aspects complexes, i.e. des combinaisons d'aspects simples, que Karolak appelle "configurations d'aspects" ou "aspects complexes". Ces configurations peuvent comprendre deux aspects ou davantage, mais ce qui est le plus important, c'est qu'il existe toujours une hiérarchie dans une configuration : dans une configuration d'aspects, il y a un seul composant qui domine les autres. Par exemple, le sémantème '*mourir*' représente une configuration bi-aspectuelle, qui comprend un composant momentané suivi d'un composant continu. Puisque ce sémantème a un sens non duratif, c'est le composant momentané qui domine. De plus, on peut dire que ce composant correspond à ce qu'on appelle "borne interne".

En ce qui concerne les grammèmes, Karolak décrit l'aspect qu'ils véhiculent avec les mêmes primitifs sémantiques : la continuité et la momentanéité. En français par exemple, l'aspect momentané est véhiculé par les grammèmes de passé simple et de passé composé prétérit⁷, alors que l'aspect continu est véhiculé par les grammèmes de présent et d'imparfait. Il en découle qu'un sémantème comme '*exploser*' au passé simple ou au passé composé prétérit ne forme pas une configuration d'aspects, le grammème de tiroir ne faisant que répéter et donc confirmer l'aspect momentané véhiculé par le sémantème verbal. En revanche, des sémantèmes comme '*jouer*' ou '*travailler*' au passé simple et au passé composé prétérit forment une configuration à deux composants aspectuels : l'aspect momentané du grammème de tiroir se combine avec l'aspect continu véhiculé par le sémantème verbal. Le composant momentané ajoute donc une borne au composant continu : une borne gauche ou une borne droite. Dans le premier cas nous

⁷ Un passé composé prétérit est un passé composé à valeur d'inaccompli, ou "aoriste de discours" (cf. Benveniste, 1959).

obtenons l'inchoativité⁸ (*il a joué* au sens de ‘*il s’est mis à jouer*’) et dans le second, la limitativité (*il a travaillé* au sens de ‘*il a arrêté de travailler / il ne travaille plus*’). Ce qui domine dans une configuration d’aspects, c’est toujours l’aspect véhiculé par le grammème aspectuo-temporel.

Cette description doit être quelque peu modifiée s’agissant du polonais. Dans cette langue, en effet, les grammèmes de tiroir ne véhiculent aucune information aspectuelle. En revanche, ce type d’information est véhiculé au niveau lexical par les morphèmes de perfectivité et d’imperfectivité. Ces derniers reviennent à adjoindre un composant aspectuel respectivement momentané ou continu. A vrai dire, étant donné que toute forme verbale dans cette langue appartient nécessairement à la catégorie des verbes perfectifs ou imperfectifs, elle comporte toujours et au minimum un composant momentané ou continu.

2.4. La définition du perfectif polonais

En appliquant la théorie de Karolak au polonais, nous pouvons définir le perfectif de la façon suivante. Quand un verbe représente un aspect momentané simple, la perfectivité s’identifie à l’aspect momentané qu’il véhicule. Quand un verbe représente une configuration d’aspects, sa perfectivité découle de la dominance du composant momentané sur d’autres composants aspectuels. Le premier cas peut être illustré par un verbe comme *wybuchnąć* (*exploser* PERF.). Il y a ici accord entre le sens lexical du verbe et son appartenance à la catégorie des verbes perfectifs. Le second cas est plus complexe et correspond à plusieurs types de configurations.

L’aspect momentané peut être dominant à l’intérieur d’une configuration bi-aspectuelle. Tel est le cas de formes perfectives comme *umrzeć* (*mourir*, PERF.). Le composant momentané précède alors le composant continu, ce dernier exprimant un état ; ici, celui d’être mort.

L’aspect momentané peut être dominant à l’intérieur d’une configuration tri-aspectuelle, comme c’est le cas dans *zbudować* (*construire*, PERF.). Dans ce verbe, l’aspect momentané est précédé d’un aspect continu (celui qui représente le processus menant à la transition entre le non-construit et le construit) et suivi d’un aspect continu (celui qui représente l’état résultant de cette transition)⁹. Dans le verbe perfectif *zbudować* l’aspect momentané est donc dominant et correspond à la transition entre le processus de construction et l’état résultant de ce processus¹⁰.

8 Karolak interprète donc l’inchoativité non comme un processus graduel, ainsi que le font par exemple Maingueneau (1999) ou Riegel et al. (1994), mais comme une instantanéité.

9 Cette analyse ne suit pas tout à fait celle de Karolak (cf. Karolak, 2008).

10 Nous sommes ici en accord avec Laskowski (1998), qui considère que le lexème perfectif affirme une autre phase du procès que le lexème imperfectif. Nous ne suivons pas pour autant Laskowski dans toutes ses analyses. Par exemple, nous ne pensons pas que *zamieszkać* (*s’installer*, forme perf. dérivée de la forme imp. *mieszkać* = *habiter*) présuppose un état antérieur. Cette analyse est sans doute inspirée par le fameux article de Antinucci & Gebert (1975-76). Laskowski voit

Enfin, l'aspect momentané est dominant dans la forme perfective dérivée de verbes d'état, comme *pokochać* (*aimer* PERF.), ou de verbes d'activité, comme *popracować* (*travailler* PERF.). Dans ces deux exemples, le composant momentané est véhiculé par le préfixe *po-*. Il ajoute une borne initiale à l'état d'aimer (*pokochać* signifie 'se mettre à aimer') et une borne finale à l'activité de travailler (*popracować* signifie 'travailler un laps de temps conçu subjectivement comme bref'). Ces deux verbes perfectifs représentent donc une configuration bi-aspectuelle : *pokochać*, une configuration inchoative et *popracować*, une configuration limitative.

Signalons que des verbes comme *budować* / *zbudować* (*construire* IMP. / *construire* PERF.) et *umrzeć* / *umierać* (*mourir* PERF. / *mourir* IMP.) sont analysés dans la tradition poloniste comme des vrais couples aspectuels, ce qui veut dire que leurs formes perfective et imperfective sont considérées comme ressortissant au même lexème. En revanche, des couples comme *kochać* / *pokochać* (*aimer* IMP. / 'se mettre à aimer' PERF.) et *pracować* / *popracować* (*travailler* IMP. / 'travailler un laps de temps conçu subjectivement comme bref' PERF.) sont considérés pour les raisons indiquées ci-dessus comme des "couples aspectuo-lexicaux" (Laskowski, 1998). Leurs formes perfective et imperfective ressortissent à des lexèmes distincts.

Par ailleurs, dans une analyse aspectuo-temporelle des verbes transitifs, il faut prendre en considération la complémentation verbale (cf. Wierzbicka, 1967 ; Śmiech, 1971, 9 ; Nef, 1986). Pour le polonais, cette analyse est en quelque sorte plus simple que pour le français. La forme perfective implique le parcours complet du second actant. Ainsi, l'énoncé *Wypił wodę* (*boire* PERF.PASSÉ + *eau*) signifie *Wypił całą wodę* (*boire* PERF.PASSÉ + *toute* + *eau*) (Wierzbicka, 1967). Si dans ce dernier exemple on substitue la forme imperfective à la forme perfective, on obtient un énoncé agrammatical : **Pił całą wodę* (*boire* IMP.PASSÉ + *toute* + *eau*).

En résumé, nous concevons l'opposition entre perfectivité et imperfectivité comme une opposition privative. Notre définition de la perfectivité est donc forcément positive, tandis que celle de l'imperfectivité est négative. Pour nous, la perfectivité s'identifie à l'aspect momentané, que celui-ci soit le seul composant aspectuel de la forme verbale, ou qu'il soit le composant aspectuel dominant d'une configuration. En revanche, l'imperfectivité représente une sorte d'absence d'information aspectuelle.

3. L'EMPLOI "PARADOXAL" DE L'IMPERFECTIF PASSÉ ET LA DÉFOCALISATION

En analysant des verbes polonais au passé imperfectif désignant des situations intégralement réalisées, on remarque qu'il y a un lien entre cet emploi et l'organisation informationnelle de l'énoncé. Pour montrer cette affinité, nous utiliserons les notions de thème et de rhème, de focalisation et

en effet dans chaque forme verbale perfective un changement d'état, donc la présupposition d'un état antérieur. Or nous ne pensons pas qu'on puisse appliquer cette idée aussi systématiquement que le fait Laskowski.

de défocalisation, ainsi que de présupposition. Nous utiliserons aussi la notion de thème temporel, parfois employée en aspectologie (cf. Ducrot, 1979 ; Dessaux-Berthonneau, 1985 ; Berthonneau, 1987).

Selon Włodarczyk (1994, 1997), certains slavistes ont déjà essayé d’expliquer les emplois “aberrants” de l’imperfectif par leur rôle dans l’organisation informationnelle de l’énoncé. Włodarczyk elle-même explique plusieurs emplois de l’imperfectif polonais au moyen des notions de “donné” et d’“anaphore”¹¹. Dans le présent article, nous tenterons de développer et de préciser cette hypothèse. Nous parlerons quant à nous de présupposition et de défocalisation plutôt que de datum ou d’anaphore. Par ailleurs, nous considérerons que cette explication ne rend compte que d’une partie des emplois paradoxaux du passé imperfectif.

Nous présenterons d’abord le passé imperfectif “paradoxal” défocalisé et nous comparerons cet emploi au passé perfectif. Ensuite, nous nous occuperons d’un cas particulier : celui des énoncés dans lesquels l’agent est focalisé alors que le passé imperfectif est défocalisé. Enfin, nous aborderons la question du passé imperfectif dans sa valeur de parfait.

3.1. Verbe à l’imperfectif passé défocalisé

Les énoncés que nous analysons dans ce paragraphe se caractérisent tous par une référence temporelle passée. Les énoncés à référence temporelle actuelle seront traités séparément car ils exigent une autre analyse (cf. *infra*).

Commençons par l’illustration de l’imperfectif passé défocalisé. Nous reprenons ici l’exemple (2) déjà cité au début de cet article :

- (2) *Wczoraj jedliśmy kolację o ósmej.*
 hier **manger**.IMP.PASSÉ dîner à 8 heures
Hier nous avons dîné à 8h.

Dans cet énoncé, *wczoraj* (*hier*) est le thème temporel antéposé et *o ósmej* (*à 8h*) est une expression focalisée complétant la référence temporelle. Ainsi, cet énoncé s’adapte bien à un contexte contrastif du type suggéré ci-dessous :

- (2’) *Wczoraj jedliśmy kolację o ósmej, a nie o siódmej, jak zwykle.*
 hier **manger**.IMP.PASSÉ dîner à 8 heures...
Hier nous avons dîné à 8h et non à 7h comme d’habitude.

Bien entendu, c’est l’expression focalisée *o ósmej* qui est ici mise en contraste. L’affinité entre (2) et (2’) fait ressortir deux propriétés : la première est que cette expression temporelle est focalisée ; la seconde est que le verbe imperfectif passé *jedliśmy*, dans l’expression prédicative *jedliśmy kolację*, n’est pas focalisé. En d’autres termes, l’énoncé (2) a pour but de

11 Selon nous, l’application de ces termes est discutable à beaucoup d’emplois du passé imperfectif et du futur imperfectif, et surtout au passé imperfectif à valeur de parfait, comme nous le verrons *infra*.

communiquer à quelle heure le locuteur collectif (*nous*) a dîné, et non ce que le locuteur a fait hier.

L'imperfectif défocalisé apparaît aussi quand est focalisée une autre expression que celle de la référence temporelle, par exemple l'expression du lieu ou de l'agent :

- (6) *Akurat tego wieczoru jedliśmy kolację*
 juste ce soir(-là) **manger**.IMP.PASSÉ dîner
na Montmartre, stolik był zamówiony na 23-cią. (Internet)
Juste ce soir(-là) nous avons dîné à Montmartre, la table a été réservée pour 23h.
- (7) *Anna Jaźwińska jest pewna, kto strzelał*¹²
 Anna Jaźwińska est certaine qui **tirer**.IMP.PASSÉ
do niej i jej męża w Ultimo (titre). *Anna Jaźwińska, naoczny świadek zabójstwa swego męża w butiku Ultimo, jeszcze raz rozpoznaje oskarżoną o zbrodnię, była ekspedientkę – Beatę K.* (internet)
*Anna Jaźwińska est certaine de connaître l'identité de la personne qui a tiré sur elle et sur son mari à Ultimo*¹³ (titre). *Anna Jaźwińska, témoin oculaire du meurtre de son mari dans la boutique Ultimo, reconnaît encore une fois Beata K., accusée de ce meurtre, ex-vendeuse de la boutique.*

On focalise *na Montmartre* (à *Montmartre*) dans (6) et *kto* (*qui*) dans (7). Remarquons aussi que dans (7) la référence temporelle, quoique implicite, est récupérable du contexte linguistique. Nous savons qu'il s'agit de l'époque passée par le biais du verbe au passé et du circonstanciel de lieu (*w butiku Ultimo* = *dans la boutique Ultimo*). Pour ce qui concerne le focus, il tombe sur *kto* (*qui*), qui correspond à l'agent du crime. L'imperfectif *strzelał* (*tirer*) est défocalisé, l'information qui se trouve dans le titre ayant un caractère notoire ou étant présentée comme telle.

Il convient de souligner que dans ces exemples, le caractère défocalisé du verbe imperfectif va de pair avec le fait que l'information véhiculée par ce verbe est présupposée. Ceci est évident surtout dans le dernier exemple. En effet, vu le sens de la principale, la subordonnée *kto strzelał* présuppose que quelqu'un a effectivement tiré sur le mari d'Anna Jaźwińska. La présupposition paraît moins évidente dans (2) et (6). Nous pensons néanmoins que dans ces exemples, elle est associée au fait qu'il va de soi qu'on dîne forcément chaque jour. Du moins c'est ce sens-là que produit ici la forme imperfective. Nous verrons plus loin que la forme perfective ne permet pas cette interprétation.

12 Le verbe *strzelać* (IMP.) forme un couple lexico-aspectuel avec *strzelić* (PERF.). Le premier a un sens itératif et le second, un sens semelfactif.

13 La traduction française *Anna Jaźwińska sait que...*, qui est une construction factive, ne rendrait pas compte de la non-factivité de la construction polonaise.

L’emploi “paradoxal” de l’imperfectif polonais apparaît aussi dans un autre type d’organisation informationnelle. Il s’agit de thèmes dérivés d’un hyper-thème (Daneš, 1974). Ce cas est illustré par l’exemple ci-dessous :

(8) *Kolacja po 22... Przybył Piotruś.*

No to jedliśmy kolację, piliśmy wódkę,

Donc **manger**.IMP.PASSÉ dîner **boire**.IMP.PASSÉ vodka

gadaliśmy o wszystkim i o niczym...

bavarder.IMP.PASSÉ de tout et de rien

I zrobiła się północ, a później pierwsza... (Internet)

Dîner après 22h... Piotruś est arrivé. Donc, nous avons dîné, nous avons bu de la vodka, nous avons bavardé de tout et de rien... Et il s’est fait minuit, et puis une heure (du matin)...

L’hyper-thème *kolacja po 22* (*Dîner après 22h*) fait que les informations qui en dérivent (*jedliśmy kolację, piliśmy wódkę* = *nous avons dîné, nous avons bu de la vodka*) ne font pas vraiment progresser le texte : elles développent l’hyper-thème en le spécifiant. Il y a d’ailleurs un lien lexical évident entre *kolacja* (*dîner*) et les verbes *jeść* (*manger*) et *pić* (*boire*). Pour cette raison, ces deux verbes avec leurs compléments d’objet constituent une partie non focalisée du texte. On notera également qu’ici, les verbes imperfectifs passés dénotent des procès présentés comme temporellement non ordonnés.

Il est intéressant de noter que cette absence d’ordre chronologique est caractéristique de la situation où un locuteur demande à son interlocuteur ce qu’il a fait la veille. Considérons le dialogue suivant :

(9) – *Co wczoraj robiłaś?*

quoi hier **faire**.IMP.PASSÉ

– *Myłam okna i*

laver.IMP.PASSÉ fenêtres et

robiłam porządek w szafkach.

faire.IMP.PASSÉ ordre PRÉP.placards

No wiesz, wiosenne porządki.

– *Qu’est-ce que tu as fait hier ?*

– *J’ai lavé les/des fenêtres et j’ai fait de l’ordre dans les placards.*

Tu sais, les nettoyages de printemps.

Ici, le thème temporel *wczoraj* (*hier*) apparaît dans la question. Dans la réponse, l’interlocuteur décrit sa journée d’hier. Pour cela, il énumère différents procès mais sans indiquer aucun ordre chronologique entre eux. En cela sa réponse est très différente d’une narration. Remarquons aussi que la question elle-même comporte un verbe au passé imperfectif. C’est le verbe *robić* (*faire*) qui constitue un lexème super-ordonné par rapport aux verbes qui vont apparaître dans la réponse. Employé au passé imperfectif, ce verbe invite l’interlocuteur à décrire ou simplement mentionner ses activités de la veille et non à en faire un compte rendu chronologique.

Notons que cette suspension de la successivité et de la chronologie apparaît aussi dans les exemples (6) et (8) du présent paragraphe. Nous ob-

servons aussi que tous les verbes imperfectifs cités dans ce paragraphe sont défocalisés, qu'ils fassent partie du rhème ou de l'hyper-thème.

Dans les exemples que nous venons d'examiner, il était question d'un texte à repère temporel antérieur au nunc. Mais, comme nous le verrons plus loin, cela n'est pas une condition nécessaire pour l'emploi dit "paradoxal".

3.2. Verbe passé perfectif et succession de procès

Contrairement au passé imperfectif, le passé perfectif est employé en polonais pour désigner une succession de procès. C'est ce qu'on observe dans l'exemple suivant :

- (10) *O ósmej* **zjedliśmy** *kolację.*
à 8 heures **manger**.PERF.PASSÉ dîner
Potem **wyszliśmy** *na spacer* *z psem.* (Internet)
puis **sortir**.PERF.PASSÉ PRÉP.promenade...
A 8h nous avons dîné. Puis, nous sommes sortis faire une promenade avec le chien.

Ici, les deux verbes à la forme perfective sont rhématiques sans être défocalisés. Ils ont pour fonction de faire progresser la narration. L'adverbe extraphrastique relationnel *potem* (*puis*), marquant la successivité, est caractéristique de ce type de séquence¹⁴.

La confrontation entre le passé imperfectif défocalisé et le passé perfectif montre qu'ils fonctionnent tous les deux comme prétérits¹⁵ quand ils se trouvent dans des énoncés à référence passée. Mais, comme nous venons de le voir, les procès qu'ils désignent diffèrent par leur statut dans l'organisation informationnelle du discours. Les verbes au passé imperfectif sont caractéristiques d'un discours où rien n'est dit des relations chronologiques entre les procès, et où il n'y a donc pas progression de la référence temporelle – progression qui est caractéristique du passé perfectif. Cette différence constitue, selon nous, un argument important contre la thèse de l'interchangeabilité et de l'équivalence sémantique entre le passé imperfectif et le passé perfectif. Pour un énoncé, figurer dans une succession chronologique de procès ou dans une séquence où la chronologie est suspendue, neutralisée, sont deux conditions d'emploi radicalement différentes ; suffisamment différentes, du moins, pour considérer qu'il ne s'agit pas du "même" énoncé.

Précisons que l'imperfectivité n'exclut pas en elle-même la successivité. Ces deux caractéristiques peuvent être combinées quand il s'agit de désigner des actions habituelles, comme dans l'exemple suivant :

- (11) *O ósmej* **jedliśmy** *kolację.*
à 8 heures **manger**.IMP.PASSÉ dîner

14 Cf. l'analyse de *puis* dans Nøjgaard (1992-95) et Borillo (2005).

15 Cet emploi, appelé par Benveniste (1959) "aoriste de discours", s'oppose à la valeur de parfait ou d'accompli, qui communique l'état résultant d'un procès antérieur.

Potem wychodziliśmy na spacer z psem.
 puis **sortir**.IMP.PASSÉ PRÉP.promenade...
A 8h nous dînions. Puis, nous sortions promener avec le chien.

Remarquons que l’interprétation habituelle est ici possible parce que l’expression temporelle à 8 heures est ambiguë du point de vue de la distinction déictique vs non déictique¹⁶. Autrement dit, contrairement à des expressions déictiques comme *hier* ou des expressions autonomes comme les dates, à 8 heures ne localise pas forcément le procès dans le temps. C’est pourquoi elle peut se combiner avec des verbes ayant une interprétation habituelle. Notons que l’habitualité est souvent considérée comme un emploi non déictique (cf. Karolak, ici même)¹⁷.

Examinons maintenant un cas particulier par rapport à celui du paragraphe § 3.1. : celui où l’agent est focalisé et le verbe au passé imparfait, défocalisé. Cette situation concerne les énoncés ancrés dans la situation d’énonciation et les énoncés à référence passée.

3.3. L’agent focalisé dans les énoncés à référence actuelle

Comme le passé composé français, le passé polonais peut se combiner avec un contexte ayant une référence temporelle contemporaine du moment de l’énonciation. Cela ne signifie pourtant pas qu’il a grammaticalisé la valeur d’accompli à l’instar du passé composé français. Si c’était le cas, il devrait pouvoir se combiner avec une expression qui quantifie la durée de l’état résultant ; or cette combinaison est impossible en polonais :

(12) *Wyszła *od godziny /*godzinę*¹⁸
Sortir.PERF.PASSÉ depuis heure /heure
Elle est sortie depuis une heure / une heure.

Malgré cette différence, on peut distinguer deux valeurs du passé polonais : celle de parfait et celle de prétérit. Ainsi, dans les énoncés à référence actuelle, l’emploi “paradoxal” du passé imparfait équivaut à une valeur de parfait, et non à une valeur de prétérit comme dans les exemples examinés au paragraphe précédent. Le verbe exprime alors un procès antérieur pour communiquer son état résultant (Comrie, 1976 ; Karolak, 2007 ; Apothéloz, à par. en 2009 ; Apothéloz, à par. ; Apothéloz & Nowakowska, à par. en 2010). Étant donné que le polonais n’a pas d’équivalent du plus-que-parfait, cet emploi du passé imparfait communique toujours un état résultant contemporain du moment de l’énonciation, à l’image du passé composé français. Examinons l’exemple suivant :

(13) *Wcale nie – wtrącił Ignacy. – Portmonetka doskonała,*
sam ję wybierałem.
 seul PRON **choisir**.IMP.PASSÉ

16 Borillo (1983, 111) considère à huit heures comme un adverbial ponctuel polyvalent.

17 Bien entendu, nous prenons en compte qu’on peut désigner une habitude présente ou passée.

18 En polonais on omet souvent le numéral *jeden (un)*.

(exemple de Koschmieder – Prus, *Lalka* I, 1926, 58).

Pas du tout – glissa Ignacy. – Le portefeuille est formidable, c'est moi-même qui l'ai choisi.

Commençons par une analyse de l'organisation informationnelle de cet énoncé. Ici, la forme verbale *wybierałem* est défocalisée. L'accent est mis sur *sam* (*moi-même*) et non sur le verbe. Ce qui est focalisé, c'est donc l'expression qui indique l'agent : la personne qui a choisi le portefeuille. La construction clivée de la traduction française (*c'est moi-même qui l'ai choisi*) restitue assez fidèlement cette structure informationnelle.

L'analyse lexicale du verbe *wybierać* (*choisir* IMP.) révèle la présence de trois composants aspectuels. Le premier composant, continu, désigne le processus menant à une borne interne (le choix). Cette borne s'identifie au deuxième composant, qui est momentané. Il est lui-même suivi d'un troisième composant qui est continu, correspondant à l'état résultant. La borne interne marque donc une sorte de transition entre "l'avant-choix" et "l'après-choix". Étant donné que *wybierać* est une forme imperfective, ce qui est dominant dans cette configuration, c'est le processus qui mène à la transition. Autrement dit c'est ce processus qui est asserté, et non la borne centrale ni l'état qui en résulte. Cependant, l'énoncé (13) communique paradoxalement un état résultant. Mais celui-ci est différent de l'état résultant impliqué par le verbe *wybierać*. Ce verbe, n'assertant pas la transition, ne peut pas non plus asserter l'état qui en résulte. L'état résultant que le locuteur communique dans (13) est donc nécessairement implicite. Le passé imperfectif invite ici à inférer une information qui puisse lier le procès passé consistant à choisir le portefeuille et une caractéristique actuelle de la situation, par exemple une caractéristique du portefeuille lui-même – ce que suggère d'ailleurs l'énoncé précédent (cf. Grice, 1975). Compte tenu du contenu de l'énoncé précédent, l'information inférée a sans doute à voir ici avec le goût particulièrement raffiné du locuteur. Ce type de résultativité, nécessairement associé à des inférences, a été décrit par Apothéloz (à par. en 2009) et appelé "résultativité pragmatique". Il s'oppose à la résultativité sémantique, cette dernière découlant du sens même du verbe et non de facteurs pragmatiques.

En polonais, la résultativité sémantique est exprimée par la forme perfective. Donc, si l'on remplace l'imperfectif par le perfectif dans l'exemple (12), on affirmera le fait que la borne centrale est atteinte et que l'état qui en résulte est le portefeuille qui a été choisi :

(13a) *Wcale nie – wtrącił Ignacy. – Portmonetka doskonała,*

*sam ja **wybrałem.***

seul PRON **choisir**.PER.PASSÉ

Pas du tout – glissa Ignacy. – Le portefeuille est formidable, c'est moi-même qui l'ai choisi.

En aspectologie, il est commun de distinguer au moins deux types de parfaits : le parfait dit "résultatif" et le parfait "d'expérience" ou "existentiel" (Leech, 1971 ; McCawley, 1971, 1981 ; Comrie, 1976 ; Guentchéva, 1990 ; Desclés & Guentchéva, 2003 ; Karolak, 2007). L'exemple qui vient d'être décrit est un cas particulier du premier type : celui qui communique un

état qui résulte d'un procès antérieur. Le second type de parfait sera traité plus loin.

Le passé imperfectif désignant un état résultant pragmatique apparaît également dans les questions partielles, notamment celles qui comprennent le pronom *kto* (*qui*). Dans ce cas la question ne porte pas uniquement sur l'identification de l'agent, mais, en raison de l'imperfectivité, elle invite ici encore à mettre en relation le procès (dont l'agent est un des composants) et la situation actuelle. Reprenons l'exemple (4) :

- (4) *Kto pisał ten komentarz????*
 qui écrire.IMP.PASSÉ ce commentaire
Same bzdury. (internet)
Qui a écrit ce commentaire ? Que des idioties.

Dans cette séquence, l'inférence débouche sur la formulation d'un énoncé évaluatif (*Que des idioties*). On peut en déduire que le but communicationnel de la personne qui a produit (4) n'est pas (du moins pas seulement) de connaître l'identité de l'auteur du commentaire, mais bien plutôt de faire savoir que le commentaire en question présente une caractéristique particulière (en l'occurrence d'être idiot)¹⁹. Il est même possible que ce soit là l'unique finalité de la question. Il s'agirait alors d'une pseudo-question dont la valeur énonciative serait proche d'une exclamation²⁰. Un passé perfectif bloquerait ici cette “ouverture” inférentielle, et l'énoncé ne ferait que poser la question de l'identité de l'agent :

- (4a) *Kto napisał ten komentarz????*
 qui écrire.PERF.PASSÉ ce commentaire
Same bzdury.
Qui a écrit ce commentaire ? Que des idioties.

Signalons à ce propos que le passé perfectif ne sert pas uniquement à signifier la successivité des procès. Il peut aussi avoir une valeur de parfait, comme dans (4a). Comme nous l'avons écrit plus haut, dans le cas des verbes qui représentent une configuration d'aspects²¹, la forme perfective signale que c'est le composant non continuatif qui est dominant (la borne interne). Ces verbes mis au passé perfectif peuvent par conséquent réaliser la résultativité sémantique. Dans ce cas, ils indiquent l'état résultant d'un procès antérieur, état qui découle du sens du verbe et non d'un calcul inférentiel. C'est précisément le cas du passé perfectif de (4a). Ici, *napisał*, qui est un verbe transitif, entraîne le parcours complet sur son deuxième actant. De plus, étant un verbe de création, il implique l'existence de l'objet écrit. C'est justement l'existence de cet objet qui est l'état résultant communiqué dans (4a).

19 Remarquons que l'explication que Koschmieder donne de ce type d'exemple a un caractère métaphorique : il parle à ce propos de “la paternité de l'auteur” (terme traduit du polonais par Włodarczyk, 1997). Koschmieder écrit : *Niedokonaność często wyraża lub podkreśla duchowe autorstwo* (1934, 77) (*L'imperfectivité ex-prime ou souligne souvent l'auteur “spirituel”* ; trad. MN).

20 Cf. “l'état de surprise” dans Desclés & Guentcheva (2003, 50).

21 En d'autres termes, il s'agit de verbes transitifs ou lexicalement bornés.

Comme on le voit, en polonais la valeur de parfait résultatif peut être produite aussi bien par le passé imperfectif que le passé perfectif. Mais dans le premier cas, nous avons affaire à la résultativité pragmatique et dans le second, à la résultativité sémantique. C'est pourquoi on emploie un perfectif passé et non un imperfectif dans les quiz, où les joueurs doivent identifier l'auteur d'un livre, d'un tableau, etc. comme dans l'exemple suivant :

- (14) *Kto napisał "Quo vadis"?*
 qui écrire.PERF.PASSÉ "Quo vadis"
 Qui a écrit "Quo vadis" ?

Examinons encore le rôle de la résultativité sémantique dans un énoncé qui n'est pas une question partielle mais dans lequel le focus porte aussi sur l'agent.

- (15) *Przeznaczeniem miłości jest rozkład.*
 Sam napisał to w swojej książce,
 toi-même écrire.PERF.PASSÉ PRON. dans ton livre...
 w "Małych zbrodniach małżeńskich". (E. E. Schmitt, "Małe zbrodnie małżeńskie", trad. p. 78)
 Le destin de l'amour c'est la décadence. C'est toi qui l'as écrit dans ton livre, "Petits crimes conjugaux". (E. E. Schmitt, Petits crimes conjugaux, p. 96)

Ici, malgré la focalisation de l'agent, le verbe n'est pas mis au passé imperfectif mais au passé perfectif. En effet, l'énoncé (15) exprime bien la résultativité sémantique. Il diffère en cela de (13), qui exprime la résultativité pragmatique. Comme nous l'avons écrit, dans l'exemple (13), le passé imperfectif déclenche un calcul inférentiel qui aboutit à un sens implicite concernant la personne qui a choisi le portefeuille montré. En revanche, dans (15) il n'y a aucun implicite. Il y a seulement identification de l'auteur de la phrase citée par Lisa. On notera que cette confrontation entre imperfectif et perfectif va à l'encontre de l'idée suivant laquelle le critère *donné / nouveau* suffit à expliquer les exemples de ce type (cf. Włodarczyk, 1994, 1997 ; Kuzmider, 1999b, 115).

Dans ce paragraphe nous avons examiné des énoncés à référence actuelle avec un agent focalisé et, en particulier, des questions partielles en *qui*. Comme nous avons pu le voir, dans ce type d'énoncés le caractère défocalisé du verbe n'est pas un critère décisif : c'est la distinction entre résultativité pragmatique et résultativité sémantique qui est pertinente. Les verbes au passé perfectif expriment la résultativité sémantique et les verbes au passé imperfectif, la résultativité pragmatique.

3.4. L'agent focalisé dans les énoncés à référence passée

Contrairement aux énoncés à référence actuelle, ici, le passé imperfectif "paradoxal" ne se lie pas à un état résultant inféré, mais il communique tout simplement un procès passé sans assérer la borne interne, s'il y en a une. Comme nous l'avons écrit plus haut, la forme imperfective "s'abstient" par définition de donner une information aspectuelle. Observons cette situa-

tion dans l'exemple suivant, où un élève s'exprime dans un Forum d'Internet consacré à un examen national en littérature polonaise :

- (16) – *Test był łatwy. Też o Zośce pisałem*
 ... aussi sur Zośka **écrire**.IMP.PASSÉ
(nikt nie ruszał chyba “Szyfowych Prac”). Dzisiaj w necie mają być podane odpowiedzi po 14.00. (document Internet)
 – *Le test était facile. Moi aussi, j'ai écrit sur Zośka (personne n'a probablement pris “Szyfowe prace”. Aujourd'hui il y aura peut-être les résultats après 14h.*

Dans cet exemple, le verbe *pisać* (*écrire*) au passé imparfait est clairement défocalisé : il est impliqué par le lexème *test* (*test*), qui se trouve dans l'énoncé précédent, et par la situation d'énonciation. Observons que l'expression *o Zośce* (*sur Zośka*) n'est pas focalisée non plus. Ce qui est curieux ici, c'est l'absence du pronom *ja* (*moi*), qui devrait être focalisé. Cela dit, en polonais le sujet pronominal est régulièrement élide, les désinences verbales marquant la personne. Bien entendu, il est permis d'y introduire le pronom *ja* (*moi*). Bref, dans (16), c'est l'adverbe *też* (*aussi*) qui est focalisé.

Il en va de même de l'analyse du passé imparfait du verbe *pisać* (*écrire*) dans la question partielle suivante :

- (17) A *ty, o czym pisałeś?*
 et toi sur quoi **écrire**.IMP.PASSÉ
Et toi, sur quoi as-tu écrit ?

Comme dans (16), le verbe *écrire* est ici défocalisé : c'est le pronom *ty* (*toi*) qui est focalisé. D'ailleurs, ce verbe est impliqué par le contexte linguistique précédent (il s'agit d'un examen écrit). Conformément à la définition de l'imparfaitivité que nous avons adoptée, le passé imparfait n'ajoute aucune information aspectuelle au sens lexical du verbe.

Dans l'analyse aspectologique des langues romanes et germaniques, la complémentation du verbe constitue un paramètre important. Mais, comme nous l'avons déjà noté supra, ce paramètre est moins important pour le polonais. Dans le cas du verbe *pisać* (*écrire* IMP.), la présence du deuxième actant n'entraîne pas l'emploi du passé parfaitif ; d'où des formulations comme ci-dessous :

- (18) A *ty, o czym pisałeś swoje wypracowanie?*
 et toi sur quoi **écrire**.IMP.PASSÉ POSS dissertation ?
Et toi, sur quoi as-tu écrit ta dissertation ?

Ajoutons que dans (16) et (17) le deuxième actant est forcément sous-entendu. Nous pensons que dans les énoncés à référence passée, la défocalisation du verbe est le paramètre le plus important. Cette caractéristique s'explique sans doute par le fait que le verbe est impliqué du discours au niveau lexical ou logique (il s'agit de l'examen écrit). Ces facteurs s'accordent parfaitement avec la forme imparfaite du verbe : elle ne communique pas si la borne interne a été atteinte ou non.

Cet emploi du passé imperfectif se distingue de celui à valeur de parfait à cause de la référence passée. Il est vrai que dans l'exemple (16) la référence temporelle n'est pas explicite, mais on la déduit facilement du contexte linguistique et non linguistique. L'élève parle du test qu'il a fait un ou deux jours avant le moment de l'énonciation, ce qui est marqué par le tiroir "passé" des trois premiers verbes. Seul le dernier énoncé a la référence actuelle *dzisiaj (aujourd'hui)* et il comprend un verbe au futur.

Pourtant, on ne peut pas complètement exclure qu'au moins un de ces verbes au passé n'ait pas de valeur de parfait. En d'autres termes, il n'est pas impossible que, en parlant de l'examen passé, le locuteur se caractérise actuellement comme celui qui a choisi tel ou tel autre sujet d'examen. Nous ne voulons pas dire par là que (16) soit ambigu du point de vue de la référence temporelle. Nous constatons seulement que le passé imperfectif est employé dans deux cas : comme un prétérit ou comme un parfait à résultativité pragmatique. Ces deux emplois sont possibles pour les exemples (17) et (18), parce qu'ils ne donnent pas de référence de façon explicite. Ainsi, ils peuvent être énoncés dans deux situations d'énonciation différentes.

D'une part, les questions de (17) et (18) pourraient être posées par exemple par une mère discutant avec son fils de l'examen que celui-ci a récemment passé. Puisque la référence est antérieure au moment de l'énonciation, le passé imperfectif a ici une valeur de prétérit.

D'autre part, ces mêmes questions pourraient être posées par une institutrice à ses élèves qui viennent juste de lui rendre leurs dissertations écrites le jour même. Puisque la référence de cette question est actuelle, il s'agit bien du passé imperfectif à valeur de parfait résultatif. La question porte sur l'état résultant du procès désigné par l'expression verbale *écrire une dissertation*. Mais, cet état n'équivaut pas à "l'existence" de la dissertation au moment de l'énonciation, ce qui s'interpréterait comme une résultativité sémantique. Comme nous l'avons dit supra, la forme imperfective n'est pas capable d'exprimer ce type de résultativité. L'état actuel doit donc être inféré. Il s'agit alors de la résultativité pragmatique. Une des interprétations possible de la question posée par l'institutrice est qu'elle croit qu'il y a un lien entre le sujet de dissertation choisi par un élève et son caractère ou ses intérêts. Ou peut-être, elle pose cette question à chacun de ses élèves pour connaître les préférences de toute la classe. Ici, le sens implicite est beaucoup plus difficilement déchiffrable que dans le cas des questions partielles en *qui*, décrites dans le paragraphe précédent.

Bref, le polonais ne distingue pas le passé imperfectif défocalisé à valeur de prétérit de celui à valeur de parfait désignant la résultativité pragmatique. Ce qui les distingue, c'est la référence temporelle.

3.5. Le parfait existentiel et le parfait existentiel "de scénario"

Comme son appellation l'indique, le parfait existentiel "de scénario" est un type de parfait existentiel. C'est pourquoi nous présenterons d'abord le parfait existentiel et ensuite, le parfait existentiel "de scénario".

Rappelons que, à la suite des travaux sur le parfait, nous distinguons deux types de parfaits : le parfait résultatif et le parfait existentiel. Le premier a été décrit au § 4.3, où nous avons traité les énoncés à référence actuelle. Quant au second, il a été observé pour le français par Vet (1992) et Desclés & Guentchéva (2003) et analysé en détail par Karolak (2007) et par Apothéloz (à par. en 2009, à par.). La mise en évidence de ce type de parfait en français doit sans doute beaucoup à l’influence de travaux menés en slavistique (cf. Guentchéva, 1990) et en anglistique. Ainsi le parfait existentiel a été décrit comme un des emplois du *Present Perfect* en anglais britannique. Il apparaît dans la littérature anglo-saxonne sous différentes appellations : *Indefinite Past* (Leech, 1971, 37-39), *parfait d’expérience* (Comrie, 1976, 58-59), *parfait existentiel* (McCawley, 1971, 1981). Le parfait existentiel est souvent présenté comme doublement indéfini : d’une part il implique l’absence de localisation temporelle précise, hormis le fait que le procès est situé dans le passé ; d’autre part il laisse indéterminé le nombre d’occurrences du procès désigné. Or il s’avère que pour cette valeur aspectuo-temporelle, le polonais emploie régulièrement le passé imperfectif. C’est ce qu’on peut observer dans la question suivante, qui a été posée par un membre d’une commission parlementaire à l’occasion d’une enquête dans une affaire de corruption :

- (19) *Czy pani minister Jakubowska*
kiedykolwiek **wspominała** *coś na ten temat?*
 jamais **mentionner**.IMP.PASSÉ qqch. à ce sujet
Est-ce que Madame la ministre Jakubowska a jamais mentionné
quelque chose à ce sujet ? (korpus PWN)

Dans cet exemple l’adverbe *kiedykolwiek* (*jamais* au sens de ‘une fois quelconque’) assure la valeur de parfait existentiel. Plus particulièrement, il met en évidence de l’une de ses propriétés : le procès dénoté par le verbe s’est produit au moins une fois dans le passé. En d’autres termes, ce procès est présenté ici comme si le verbe à valeur de parfait existentiel véhiculait un contenu prédicationnel lié par le quantificateur existentiel²². L’autre propriété, qui se vérifie ici, est que le procès désigné par la forme verbale *wspominała* n’est pas localisé dans le temps. A la suite d’Apothéloz (à par.), ajoutons encore deux propriétés. Premièrement, le verbe à valeur de parfait existentiel comprend une variable prédicative qu’on peut expliciter par la formule *il est arrivé à X que P...* Deuxièmement, cet emploi implique un “intervalle de validation”, qui peut couvrir, par exemple, l’existence d’un individu jusqu’au moment de l’énonciation. Ainsi, on vérifie si à l’intérieur de cet intervalle il a eu ou non (a existé ou non) le procès en question.

22 Holvoet (1989, 32) décrit des énoncés du même type en citant comme exemples les énoncés suivants : *Czy oglądałeś kiedyś ten film? (Est-ce que tu as jamais vu ce film ?)* ou *Nie oglądałem nigdy tego filmu (Je n’ai jamais vu ce film)*. Sans l’appeler “parfait existentiel” ni même “parfait”, il écrit que ce type d’énoncés contiennent un quantificateur existentiel temporel, ce qui veut dire que leur contenu propositionnel n’est pas localisé dans le temps. Selon lui, on affirme seulement qu’on prédique le contenu propositionnel par rapport à un point temporel t_1 (qui est antérieur au moment de l’énonciation t_0).

Il faut encore remarquer que le parfait existentiel se caractérise par la résultativité pragmatique et non sémantique. Cela signifie que l'état résultant ne découle pas du caractère transitionnel du verbe mais il est inféré. Par exemple dans (19), il s'agit sans doute des conclusions actuelles que les membres de la commission tirent de la réponse donnée à la question posée.

Ajoutons que le parfait existentiel permet de spécifier la borne gauche à l'intervalle de validation. Nous pouvons l'observer dans un des exemples cités par Vet (1992) :

(20) Depuis son départ à Montréal, *je ne l'ai plus revue / je lui ai écrit trois fois.*

(20) présente un verbe au parfait existentiel, qui s'accompagne d'une expression indiquant la borne gauche de l'intervalle de validation. Par ailleurs, ce même exemple montre que le parfait existentiel peut se combiner avec une expression qui quantifie le nombre d'occurrences du procès (*trois fois*).

Nous constatons donc que le parfait existentiel est rendu en polonais par le passé imperfectif. Mais, comme nous l'avons écrit dans Apothéoz et Nowakowska (à par. en 2010), il y a des verbes qui font exception : ce sont ceux qui, à l'imperfectif, ont uniquement une interprétation itérative. Il s'agit de verbes comme *znaleźć* ('trouver' perf.), *zgubić* ('perdre' perf.) *spotkać* ('rencontrer' perf.), *zakochać się* ('tomber amoureux' perf.). Ces verbes s'emploient donc dans leurs formes perfectives même dans le cas du parfait existentiel.

À l'instar du parfait résultatif, le parfait existentiel représente un emploi "paradoxal" du passé imperfectif en polonais. En effet, le passé imperfectif s'emploie ici bien qu'il s'agisse d'un ou de plusieurs procès entièrement réalisés. Pour les deux types de parfait, ce qui est essentiel c'est que le passé imperfectif désigne la résultativité pragmatique. Il ne s'agit donc pas ici du critère de l'organisation informationnelle de l'énoncé.

À présent, passons à un sous-type de parfait existentiel, le parfait existentiel "de scénario". Reprenons pour ce faire l'exemple (3), donné au début de cet article²³ :

(3) *Czy panowie już zamawiali?* (Koschmieder, 1934,13)
est-ce que messieurs déjà **commander**.IMP.PASSÉ
Est-ce que vous avez déjà commandé ?

Puisque l'analyse de cet exemple dépend au moins en partie de l'interprétation de *już* (*déjà*), nous décrirons d'abord le fonctionnement de cet adverbe. Nous pensons que, malgré les différences d'emploi entre *już* polonais et *déjà* français, ces adverbes partagent au moins deux valeurs aspectuo-temporelles (Wierzbicka, 1969 ; Bańkowski, 1971 ; Muller, 1975 ;

23 Koschmieder (1934) a considéré cet exemple comme particulièrement difficile à analyser. Il s'est limité à constater qu'un étranger parlant parfaitement le polonais n'arrive pas à comprendre pourquoi dans cette situation un polonophone emploie l'imperfectif et non le perfectif.

Hoepelman & Rohrer, 1980 ; Martin, 1980 ; Martin, 1987 ; Fuchs, 1988 ; Franckel, 1989 ; Paillard, 1992 ; Nøjgaard, 1992-95 ; Hansen, 2002 ; Buchi, 2007)²⁴. La première, appelée “phasique”²⁵ (Hansen, 2002, 23), consiste à exprimer une valeur qu’on peut gloser par “*plus tôt que prévu*” (Franckel, 1989, 265). La seconde, appelée “itérative” (Muller, 1975), est celle qu’on rencontre avec le parfait existentiel (Franckel, 1989, 260²⁶). Citons les exemples de Franckel pour illustrer ces deux valeurs de *déjà* :

(21) *Tu as déjà mangé tes blinis ?!*

(22) *Tu as déjà mangé des blinis ?*

Dans (21), *déjà* a une valeur “phasique” (“*plus tôt que prévu*”) et dans (22) il a une valeur “itérative”. *Déjà* “phasique” et *déjà* “itératif” diffèrent par leurs antonymes, respectivement *pas encore* et *jamais*. Ce qui nous paraît important pour ces deux emplois, c’est qu’ils n’ont pas la même distribution. *Déjà* “phasique” peut se combiner avec un verbe au passé composé, au présent ou à l’imparfait²⁷ ; en revanche, *déjà* “itératif” ne se combine qu’avec un verbe au passé composé. Il s’agit du passé composé à valeur de parfait existentiel, comme dans (22), qu’on peut paraphraser par (22a) :

(22a) *Est-ce qu’il t’est déjà arrivé de manger des blinis ?*

Dans (22) la variable existentielle effectue le parcours de l’intervalle qui est borné à droite par le moment de l’énonciation. On peut même dire que c’est *déjà* qui déclenche cette interprétation.

Il est vrai que le passé composé de (21) a aussi une valeur de parfait, mais il s’agit ici du parfait résultatif : l’état résultant découle d’un procès antérieur au nunc et il consiste ici dans le fait qu’il n’y a plus de blinis au moment de l’énonciation. Rappelons que le parfait résultatif désigne un seul procès antérieur au nunc, alors que le parfait existentiel est neutre quant au nombre de procès désignés.

Quelles sont les conséquences de ces réflexions pour l’analyse de (3) ? En quoi le parfait existentiel que nous appelons “de scénario” diffère-t-il du parfait existentiel tout court ?

D’une part, le parfait existentiel “de scénario” partage plusieurs propriétés avec le parfait existentiel (ce qui est normal puisqu’il en est une variante). En analysant l’énoncé (3), on constate que la question du serveur concerne l’intervalle qui précède le moment de l’énonciation. Cet intervalle est donc limité à droite par le moment de l’énonciation et l’adverbe *już* (*déjà*)

24 Nous ne prenons pas en considération ici les valeurs modales ou discursives de *déjà* et de *już*.

25 Cette valeur porte aussi l’appellation de “durative” (Hoepelman & Rohrer, 1980, 128)

26 Notons que Franckel (1989, 260) n’utilise ni le terme de parfait ni celui de parfait d’expérience. Il appelle “passé d’expérience” le passé composé qui se combine avec la seconde valeur de *déjà*, sans s’expliquer sur l’origine de cette appellation.

27 Hoepelman & Rohrer (1980, 128) remarquent que *déjà* à valeur “phasique” (qu’ils appellent “durative”) ne se combine pas avec le passé simple.

permet, ou même déclenche, la validation de l'existence de ce procès dans cet intervalle. Comme le parfait existentiel, (3) représente la résultativité pragmatique. Cette analyse ne peut pas être contestée, même si on admet que le sens lexical du verbe *zamówić / zamawiać* (*commander* PERF./IMP.) comprend une borne interne. Du moment où on utilise sa forme imperfective, elle ne permet pas d'exprimer la transition ni, de ce fait, l'état qui en résulte.

Mais d'autre part, le parfait existentiel "de scénario" diffère du parfait existentiel sur les points suivants :

– Premièrement, le parfait existentiel "de scénario" implique un seul procès antérieur au nunc. Ainsi, la commande exprimée dans (3) est censée être effectuée une seule fois. Par cette propriété, il s'approche du parfait résultatif, tout en différant du parfait existentiel.

– Deuxièmement, le parfait existentiel "de scénario" désigne un procès qui a lieu dans un intervalle de validation extrêmement court et délimité pragmatiquement²⁸, ce qui n'est ordinairement pas le cas du parfait existentiel. En effet, dans (3), l'intervalle de validation se limite au séjour de deux clients dans un restaurant.

– Troisièmement, le procès désigné par le parfait existentiel "de scénario" s'inscrit dans une phase précise à l'intérieur d'une séquence chronologique de procès (scénario) : ceux-là mêmes qui prédéfinissent les actions auxquelles se livrent habituellement les clients dans un restaurant : choisir une table, commander, manger, payer. La question posée dans (3) porte précisément sur la réalisation de l'un des procès qui forment ce scénario. En d'autres termes, la question (3) est posée pour savoir si une des étapes de ce scénario a été réalisée ou non²⁹. De là notre appellation de parfait existentiel "de scénario". On utiliserait également une forme imperfective pour demander, par exemple : *Czy panowie już płacili?* (*Est-ce que vous avez déjà payé ?*).

– Quatrièmement, l'adverbe *już* (*déjà*) n'a ici, à proprement parler, ni la valeur "*plus tôt que prévu*" ni la valeur "itérative". Rappelons que *już* itératif a pour antonyme *nigdy* (*jamais*). Or, *już* de (3) ne se nie pas par *nigdy* (*jamais*), mais par *jeszcze nie* (*pas encore*), sans pour autant s'approprier la valeur "*plus tôt que prévu*". Cet adverbe a donc ici une autre valeur que dans le contexte du parfait existentiel. Rappelons que la question de (3) vise à vérifier si la commande a été passée ou non, sachant que celle-ci intervient à un moment précis dans un scénario. La négation *jeszcze nie* (*pas encore*) vaut dans un intervalle commençant par l'arrivée des clients et finissant au moment de l'énonciation. Cette négation exprime le fait que la commande n'a pas eu lieu pendant cet intervalle et elle présuppose sa réalisation à venir

28 Karolak ne distingue pas de tel sous-type de parfait existentiel, mais il emploie le terme de limitativité pour décrire le fonctionnement du parfait existentiel lui-même (cf. Karolak dans ce numéro).

29 Ce cas a des points communs avec l'une des interprétations que donne Paillard (1992) à l'énoncé *Tu as déjà lavé la vaisselle ?* Cette interprétation est appelée "première étape" et elle entraîne la suivante : *je peux / tu peux bien la ranger*.

(cf. Muller, 1975). A cet égard l’adverbe *już* en contexte de parfait existentiel “de scénario” diffère de *już* en contexte de parfait existentiel tout court.

– Enfin, le parfait existentiel “de scénario” ne se laisse pas paraphraser par le tour impersonnel *il est arrivé à X que P*.

Signalons encore que la forme verbale *zamawiali* (*ils ont commandé*, 3^e personne valant comme forme de politesse) de (3) est défocalisée. En effet, la commande fait partie du scénario préconstruit lié au restaurant. C’est l’adverbe *już* (*déjà*) qui est ici focalisé.

Confrontons encore l’exemple (3) avec un exemple qui comprend un passé perfectif :

(3b) *Panowie już zamówili?!*
 messieurs déjà **commander**.PERF.PASSÉ
Vous avez déjà commandé ?!

(3b) est plutôt un énoncé exclamatif qu’interrogatif et exprime la surprise du locuteur. Il pourrait par exemple être formulé par un serveur qui apporte la carte aux clients et, constatant qu’ils sont en train de manger, se rend compte qu’il s’est trompé. Bref, cet énoncé s’accorde bien avec l’adverbe *już* (*déjà*) ayant la valeur “*plus tôt que prévu*”.

Il en va de même de l’exemple suivant. Imaginons que deux personnes attendent depuis un certain temps un ami dans un restaurant et finissent par commander sans lui. Le retardataire pourrait énoncer (3c), avec un passé perfectif :

(3c) *Już zamówiliście?! Nie czekaliście na mnie?!*
 déjà **commander**.PERF.PASSÉ
Vous avez déjà commandé ?! Vous ne m’avez pas attendu ?!

Dans cet exemple, comme dans le précédent, le passé perfectif a la valeur de parfait résultatif et désigne un procès complètement réalisé. Il n’y a donc ici ni emploi “paradoxal” ni parfait existentiel de “scénario”.

4. CORRESPONDANTS FRANÇAIS DE L’IMPERFECTIF PASSÉ “PARADOXAL”

Venons-en à la confrontation du polonais et du français, et demandons-nous quels sont les moyens dont dispose le français pour traduire les différents emplois “paradoxaux” du passé imperfectif polonais. Pour examiner ce problème, nous analyserons les traductions françaises des exemples cités supra. Nous nous occuperons d’abord du passé imperfectif “paradoxal” dans son emploi prétérit, ensuite dans son emploi à valeur de parfait résultatif, et enfin dans son emploi à valeur de parfait existentiel et de parfait existentiel de “scénario”.

4.1. Les correspondants français du passé imperfectif polonais à valeur de prétérit

Comme nous avons pu le voir supra, le passé imperfectif “paradoxal” a une valeur prétéritale quand il apparaît dans des énoncés à référence passée.

Rappelons que dans ce cas, la forme verbale est défocalisée, comme dans l'exemple (2), cité supra :

(2) *Wczoraj jedliśmy kolację o ósmej.*
 hier **manger**.IMP.PASSÉ dîner à 8 heures

(2b) *Hier nous avons dîné à 8 heures.*

Comme on peut l'observer, la traduction française (2b) ne comporte rien de paradoxal : le passé composé y est employé régulièrement dans un énoncé à thème temporel antéposé. Contrairement à l'imperfectif polonais, le verbe au passé composé exprime un procès intégralement réalisé dans le passé ; plus précisément, ce procès est ici localisé dans l'intervalle temporel signifié par *hier*.

Par ailleurs, suite au fameux article de Ducrot (1979), on sait que dans un énoncé avec un thème temporel antéposé, on peut employer aussi l'imparfait. L'exemple analysé par Ducrot est le suivant :

(23) *L'année dernière je déménageais.*

Mais selon Ducrot, à cause de l'imparfait, le thème *l'année dernière* dans (23) est qualifié globalement par le procès désigné par *je déménageais*. Cet auteur considère que l'imparfait crée dans ce cas un effet "pittoresque", ce qui signifie qu'il implique que les faits sont "décrits" et non "racontés" – pour reprendre les qualificatifs de Ducrot³⁰. Ainsi, si l'on substitue dans cet exemple le passé composé à l'imparfait, on obtient un "fait raconté" à la place de sa "description". Autrement dit, le procès exprimé par le verbe *déménager* au passé composé est localisé dans le cadre temporel indiqué par le thème temporel *l'année dernière* :

(23a) *L'année dernière j'ai déménagé.*

Notons que l'énoncé polonais (2) et l'énoncé français (23) suivent le schéma : *thème temporel + verbe au passé*. La question se pose donc de savoir si l'imparfait français traduit correctement ici le passé imperfectif polonais. La réponse à cette question est négative, et la traduction (2b) que nous avons donnée de (2) est bel et bien correcte. Cette situation est due au facteur suivant. Dans ce type de contexte, contrairement au passé imperfectif polonais, l'imparfait est, selon nous, une sorte de figure discursive. Nous pensons que cette figure vient du fait qu'un lexème verbal transitionnel non duratif comme *déménager* "invite" le locuteur à l'utiliser afin de désigner un fait raconté et non une description. Comme preuve de ce raisonnement, nous proposons de confronter les deux exemples que cite Ducrot dans son article :

(23) *L'année dernière je déménageais.*

(24) *L'année dernière à Paris, il faisait chaud.*

Comme nous pouvons le constater, l'effet "pittoresque" caractérise seulement (23) et non (24). Cette différence est due au fait que le verbe *déménager* est transitionnel non duratif, tandis que l'expression *il fait chaud*

30 Ducrot (1979) voit un effet identique dans l'imparfait dit "de clôture".

est non transitionnelle et durative. Ainsi, parce qu’elle exprime un état non borné, l’expression *il faisait chaud* n’exige aucun contexte spécifique pour être interprétée comme une description du thème temporel *l’année dernière*, comme on le voit dans (24). En revanche, (23) requiert un contexte linguistique spécifique. Ducrot lui-même explique que cet énoncé fonctionnerait particulièrement bien dans un contexte argumentatif “où le locuteur se justifie, par exemple, de n’avoir pas travaillé : *Je n’ai pas pu travailler l’année dernière : je déménageais*” (1979, 9). En utilisant l’imparfait, le locuteur sous-entend que le déménagement a marqué toute l’année précédente. Avec un passé composé, ce sens sous-entendu disparaîtrait.

Comme nous l’avons dit, le passé imparfait “paradoxal” ne correspond pas à l’imparfait “pittoresque” de l’exemple de Ducrot. Pour traduire son exemple en polonais, il faudrait nécessairement recourir à une expression prédicative complexe comme ci-dessous :

(23) *L’année dernière je déménageais.*

(23b) *W ubiegłym roku, nic nie robiłem tylko*
l’année dernière rien pas faire.IMP.PASSÉ seulement
się przeprowadzałem.
déménager.IMP.PASSÉ

La formulation polonaise, qui ne donne qu’une traduction approximative de (23), signifie littéralement : *L’année dernière je ne faisais rien d’autre que déménager*, et présente un caractère hyperbolique. Elle indique littéralement d’une part que l’année dernière a été couverte par le déménagement, d’autre part, que le déménagement a exclu tout autre procès. L’énoncé polonais (23b) a une valeur durative et, par hyperbole, peut être interprété de façon itérative, comme sa traduction littérale française. Le passé imparfait “paradoxal” ne peut donc pas à lui seul traduire cet emploi de l’imparfait “pittoresque”. Dans les énoncés de type *thème temporel + verbe au passé*, contrairement à l’imparfait “pittoresque”, l’imparfait polonais n’exige pas de contexte particulier. Le passé imparfait polonais n’indique pas, comme l’imparfait français, que “*l’état ou l’événement constituant son propos sont présentés comme des propriétés, comme des caractéristiques du thème, et qualifient celui-ci dans sa totalité*” (Ducrot, 1979, 6). Cette propriété se vérifie dans les exemples français (23) et (24) et non dans le cas de l’imparfait polonais de (2). Dans l’exemple polonais, le thème temporel *wczoraj* (*hier*) constitue seulement un intervalle temporel à l’intérieur duquel le dîner est localisé.

Comme nous l’avons vu, le passé composé traduit aussi bien le passé perfectif que le passé imparfait. Les conditions d’emploi du passé composé ne s’identifient donc ni avec celles du passé perfectif ni avec celle du passé imparfait polonais. Reprenons l’exemple (8a) :

(8a) *Kolacja po 22... Przybył Piotruś.*
dîner après 22h arriver.PERF.PASSÉ Piotruś
No to jedliśmy kolację, piliśmy wódkę,
Donc manger.IMP.PASSÉ dîner boire.IMP.PASSÉ vodka

<i>gadaliśmy</i>	<i>o wszystkim i o niczym...</i>
bavarder .IMP.PASSÉ	de tout et de rien
<i>I zrobiła się</i>	<i>pótnoc, a później pierwsza...</i> (Internet)
et se faire .PERF.PASSÉ	minuit ...

(8b) *Le dîner après 22h... Piotruś est arrivé. Donc, nous avons dîné, nous avons bu de la vodka, nous avons bavardé de tout et de rien... Et il s'est fait minuit, et puis une heure...*

Dans cette séquence, les premier et dernier énoncés polonais (*Piotruś est arrivé, Et il s'est fait minuit*) utilisent le passé perfectif ; tandis que les autres énoncés (*nous avons dîné, nous avons bu de la vodka, nous avons bavardé...*) utilisent le passé imperfectif. Nous avons indiqué plus haut que les verbes au passé imperfectif représentent les thèmes dérivés de l'hyperthème, qui est ici "le dîner après 22h". Ce qui nous paraît intéressant, c'est que les verbes au passé imperfectif présentent les procès sans donner aucune indication sur leur ordre chronologique. Étant donné que toutes ces formes verbales ne peuvent être traduites en français qu'avec des passés composés, cette langue ne peut pas ici – du moins pas en contrastant des formes verbales – marquer ce contraste entre successivité et absence de successivité des procès.

Puisque les verbes au passé imperfectif de (8a) expriment des procès sans donner d'information sur leur ordre de succession, nous essaierons de les rapprocher de l'imparfait, qui permet aussi de présenter des procès de cette manière. Cependant la substitution de l'imparfait au passé composé dans (8b) trahirait beaucoup le sens du texte polonais, comme nous l'observons ci-dessous :

(8c) *Le dîner après 22h... Piotruś est arrivé. Donc, nous **dînions**, nous **buvions** de la vodka, nous **bavardions** de tout et de rien... Et il s'est fait minuit, et puis une heure (du matin)...*

Une interprétation plausible de (8c) est la suivante : *donc* marque la reprise d'un discours interrompu, et (8c) signifie que le repas a commencé avant l'arrivée de Piotruś et qu'il a déjà été question de ce repas antérieurement ; l'imparfait apparaît alors dans sa valeur sécante ou progressive. Cette interprétation provient également d'une propriété essentielle de l'imparfait : sa dépendance relativement à une référence temporelle préalablement donnée³¹. C'est ainsi qu'on peut paraphraser les imparfaits de (8c) comme suit : *à ce moment-là, nous dînions...* Cependant, le passé imperfectif polonais ne produirait pas ici une telle interprétation. Ajoutons que les verbes au passé imperfectif de (8a) ne désignent pas des procès d'arrière-plan, comme c'est le cas des imparfaits de (8c). Ici, le passé imperfectif a pour principal effet de suspendre la relation de successivité, mais sans que cette suspension soit associée à un quelconque effet d'arrière-plan.

Le même effet de suspension de la successivité est obtenu dans un autre exemple déjà cité :

31 Cf. Berthonneau & Kleiber (1993).

- (9) – *Co wczoraj robiłaś?*
 quoi hier **faire**.IMP.PASSÉ
 – **Myłam** okna i
laver.IMP.PASSÉ fenêtrés et
robiłam porządek w szafkach.
faire.IMP.PASSÉ ordre PRÉP.placards
No wiesz, wiosenne porządki.

- (9a) – *Qu’est-ce que tu as fait hier ?*
 – *J’ai lavé les/des fenêtres et j’ai fait de l’ordre dans les placards. Tu sais, les nettoyages de printemps.*

Ici, à la question *Qu’est-ce que tu as fait hier ?*, le locuteur polonais répond par une liste de verbes au passé imparfaitif : il présente les activités de la veille comme si leur ordre chronologique n’était pas pertinent, comme si ces procès étaient simultanés. Comme nous l’avons dit, le passé composé ne peut pas positivement rendre cette absence de chronologie, parce qu’il ne grammaticalise ni la successivité ni l’absence de successivité. Essayons alors de traduire l’exemple polonais par l’imparfait, qui permet généralement d’obtenir cet effet temporel :

- (9) – *Co wczoraj robiłaś?*
 quoi hier **faire**.IMP.PASSÉ
 – **Myłam** okna i
laver.IMP.PASSÉ fenêtrés et
robiłam porządek w szafkach.
faire.IMP.PASSÉ ordre PRÉP.placards
No wiesz, wiosenne porządki.

- (9b) – *Qu’est-ce que tu faisais hier ?*
 – *Je lavais les/des fenêtres et je faisais de l’ordre dans les placards. Tu sais, les nettoyages de printemps.*

Comme on l’observe dans (9b), l’imparfait exige une autre référence temporelle que *hier*. Cette dernière ne lui servant que de thème temporel, l’imparfait a besoin d’un repère temporel inclus dans celui de *hier* (qui peut être fourni par un autre procès). Ainsi, la question de (9b) sous-entend par exemple : *Qu’est-ce que tu faisais hier, quand je t’ai appelé ?* Pour être employé ici, l’imparfait a donc besoin d’un localisateur temporel comme *quand je t’ai appelé*. Ce localisateur indique précisément un instant inclus dans l’intervalle couvert par *tu faisais*. Cet emploi de l’imparfait a donc forcément une interprétation sécante. Il en va de même de la réponse. Bref, l’imparfait ne traduit pas la signification du passé imparfaitif “paradoxal” : ce dernier indique un procès passé sans exiger comme appui aucun localisateur temporel ; il peut de surcroît présenter une série de procès sans impliquer aucun ordre chronologique entre eux.

Comme nous l’avons vu, l’imparfaitif “paradoxal” polonais apparaît dans des énoncés avec focalisation de l’agent. Tel est le contexte de l’énoncé (16) :

- (16) – *Test był łatwy. Też o Zośce pisałem*
 ... aussi sur Zośka **écrire**.IMP.PASSÉ
 (nikt nie ruszał chyba “Szyfowych Prac”). *Dzisiaj w necie mają być podane odpowiedzi po 14.00.* (document Internet)
- (16a) – *Le test était facile. Moi aussi, j’ai écrit sur Zośka (personne n’a probablement pris “Szyfowe prace”). Aujourd’hui il y aura peut-être les résultats après 14.00.*

En polonais, cette formulation d’une part indique un procès antérieur au moment de l’énonciation, d’autre part sous-entend qu’il existe un lien entre ce procès passé et le moment de l’énonciation. Cet emploi est rendu en français par un passé composé que Vet (1992) appelle “antérieur du présent”. Cet emploi du passé composé a lui aussi un double caractère : d’une part il indique un procès localisé dans le passé, d’autre part il apparaît uniquement dans des contextes où domine la référence actuelle. Le passé composé fait alors une sorte d’“incursion” dans le passé et permet par exemple, d’aller puiser un argument en vue d’étayer un état de choses actuel. Selon Vet, ce fonctionnement doit être distingué aussi bien du passé composé à valeur de parfait que du passé composé prétérit, i.e. proprement narratif : il n’a ni la valeur de parfait (il désigne un procès passé et non son résultat actuel), ni la valeur de passé composé prétérit (il n’est pas dans un discours à référence passée et ne sert pas à faire progresser les événements racontés). Il constitue plutôt une sorte de retour en arrière. On pourrait y voir un sous-type discursif du passé composé prétérit. C’est la raison pour laquelle il n’équivaut pas au passé imparfaitif de (16) : on ne peut pas exclure que le verbe au passé *pisałem* (*écrire* IMP.PASSÉ) ait la valeur de parfait. Ajoutons encore que l’“antérieur du présent” fait une sorte de retour en arrière dans un discours à référence temporelle actuelle, alors que le passé imparfaitif de (16) fonctionne dans une sorte d’absence de progression temporelle. Bref, le passé composé dit “antérieur du présent” n’équivaut pas au passé imparfaitif polonais.

4.2. Les correspondants français du passé imparfaitif polonais à valeur de parfait résultatif

Comme nous l’avons constaté, le passé imparfaitif à valeur de parfait résultatif apparaît dans les énoncés avec un agent focalisé. Dans ce type d’énoncés, l’imparfaitif produit un sens implicite quand il représente la résultativité pragmatique. Nous observons ce fonctionnement de l’imparfaitif dans l’exemple (4), qui a été cité supra :

- (4) *Kto pisał ten komentarz????*
 qui **écrire**.IMP.PASSÉ ce commentaire
Same bzdury. (internet)

(4’) *Qui a écrit ce commentaire ? Que des idioties.*

Ici, le lien avec le moment de l’énonciation se fait par le biais d’une opinion actuelle (en l’occurrence négative) sur le procès désigné par l’expression verbale *pisał ten komentarz* (*écrire*.IMP.PASSÉ *ce commentaire*). Comme nous l’avons vu, ce sens implicite disparaît si l’on utilise le passé parfaitif (résultativité sémantique) :

- (4a) *Kto napisał ten komentarz????*
 qui écrire.PERF.PASSÉ ce commentaire
Same bzdury.

(4'') *Qui a écrit ce commentaire ? Que des idioties.*

Comme on peut l'observer, les traductions françaises (4') et (4'') sont identiques. C'est que le français ne grammaticalise pas la différence entre résultativité pragmatique et résultativité sémantique. On constate que les deux énoncés traduits en français expriment la résultativité sémantique. Mais, il est vrai aussi que, étant donné le contour intonatif exclamatif de ces énoncés, les traductions françaises s'interprètent aussi comme inférant une opinion sur le commentaire ou sur l'agent. Le polonais diffère donc ici par le fait que le passé imperfectif, en grammaticalisant la résultativité pragmatique, n'a pas besoin d'un contour intonatif spécifique pour inférer cette interprétation.

4.3. Les correspondants français du passé imperfectif polonais à valeur de parfait existentiel et à valeur de parfait existentiel “de scénario”

Comme nous l'avons signalé supra, le passé imperfectif est régulièrement employé avec une valeur de parfait existentiel ou de parfait existentiel “de scénario”. Tous les deux sont régulièrement rendus par le passé composé, comme on peut le constater dans les exemples suivants :

- (25) – *Co Pan sądzi o narkotykach?*
 – *Qu'est-ce que vous pensez de la drogue ?*
Czy Pan kiedyś próbował?
 est-ce que vous jamais essayer.IMP.PASSÉ.
 – *Ja jestem artystą starej daty, który narkotyzował się od czasu do czasu alkoholem.* (korpus PWN)
- (25') – *Qu'est-ce que vous pensez de la drogue ? Est-ce que vous en avez jamais essayé ?*
 – *Moi, je suis un artiste vieux jeu, qui se droguait de temps en temps avec de l'alcool.*
- (3) *Czy panowie już zamawiali?* (Koschmieder, 1934, 13)
 est-ce que messieurs déjà commander.IMP.PASSÉ
- (3') *Est-ce que vous avez déjà commandé ?*

Pour ce qui concerne le parfait existentiel de (25), les deux versions linguistiques se ressemblent en raison de la présence de l'adverbe *jamais* (au sens de ‘une fois quelconque’), qui implique pratiquement la valeur de parfait existentiel. Cela dit, le polonais a grammaticalisé cet emploi pour exprimer le déplacement. En effet, un verbe français comme *aller* à valeur de parfait existentiel n'est pas traduit par *jechać* (*aller*) mais par le verbe *być* (*être*), comme ci-dessous³² :

- (26) *Est-ce que tu es jamais allé à Florence ?*
 (26') *Czy kiedyś byłeś we Florencji?*
 est-ce que jamais être.IMP.PASSÉ PRÉP.Florence

32 Sur ce point, le polonais fonctionne comme l'anglais (cf. Leech, 1971).

Cela dit, ce facteur ne permet sans doute pas de parler d'une vraie grammaticalisation. Néanmoins, il est vrai que le polonais rend mieux que le français l'une des propriétés du parfait, la résultativité pragmatique. Comme nous l'avons déjà signalé, elle est indispensable pour ce type de parfait. De ce point de vue le polonais diffère du français parce que le passé imperfectif polonais exprime seulement une résultativité pragmatique, la résultativité sémantique étant réservée pour le passé perfectif. En revanche, le passé composé est neutre de ce point de vue. Comme nous l'avons vu, ce sont généralement des adverbess spécifiques qui déclenchent la valeur de parfait existentiel.

En ce qui concerne le parfait existentiel "de scénario", l'exemple (3') montre qu'il se traduit à nouveau en français par un passé composé. Nous pouvons répéter ici les remarques formulées à propos du parfait existentiel : le polonais diffère du français parce qu'il marque la résultativité pragmatique, qui est propre à ce type d'emploi. Avec un passé perfectif, la formulation polonaise perdrait sa valeur de parfait existentiel "de scénario". Comme nous l'avons vu plus haut, le perfectif est employé dans un énoncé plutôt exclamatif qu'interrogatif :

(3b) *Już zamówiliście?! Nie czekaliście na mnie?!*
 déjà commander.PERF.PASSÉ

(3b') *Vous avez déjà commandé?! Vous ne m'avez pas attendu?!*

Dans ce cas, il ne s'agit pas du parfait existentiel "de scénario" mais du parfait résultatif, et *déjà* a ici le sens de "plus tôt que prévu". Comme on le voit, la traduction française comporte à nouveau un passé composé, ce qui montre que le français ne grammaticalise pas non plus cette différence.

5. REMARQUES FINALES

Bien que cet article soit consacré aux emplois "paradoxaux" du passé imperfectif polonais et à leurs correspondants français, les analyses faites ici conduisent nécessairement à des observations plus générales sur les systèmes temporels et aspectuels de ces deux langues.

Le passé imperfectif polonais et l'imparfait français ont en commun au moins deux valeurs qui ont été délibérément écartées dans cet article : la progressivité et l'habitualité. En revanche nous avons confronté le passé imperfectif avec l'imparfait quand ils ont une valeur de prétérit. Notre analyse a montré que l'imparfait français ne correspond jamais au passé imperfectif prétérit polonais pour au moins deux raisons.

Premièrement, le passé imperfectif "paradoxal" dans les énoncés à référence passée ne peut pas être rendu par l'imparfait, car le passé imperfectif désigne dans ce cas un procès localisé dans le cadre temporel donné par le thème temporel. Or, comme l'a montré Ducrot, l'imparfait "caractérise" le thème temporel de façon globale, mais ne localise pas à proprement parler le procès : il a besoin pour cela d'un "vrai" localisateur dans l'époque passée. Comme nous l'avons vu, cet effet caractérisant de l'imparfait est tributaire du type aspectuel du verbe.

Deuxièmement, le passé imperfectif polonais "paradoxal" suspend en quelque sorte la progression de référence temporelle dans le discours. Bien

que l'imparfait ait aussi ce fonctionnement, il a également d'autres effets sémantiques comme celui d'arrière-plan ou celui traditionnellement appelé “imparfait pittoresque”.

La confrontation entre le passé imparfait polonais “paradoxal” et le passé composé n'a pas donné de meilleur résultat. Bien que le passé composé traduise correctement les énoncés polonais comprenant un passé imparfait “paradoxal”, force est de constater que cette traduction ne rend pas tous les effets de sens de l'équivalent polonais. Un écart sémantique se manifeste en particulier pour deux valeurs : le prétérit et le parfait.

Concernant la valeur de prétérit, le passé composé “trahit” d'une certaine façon le sens qu'un polonophone attribue au passé imparfait “paradoxal”. Il y a deux raisons à cela. La première est que les verbes transitionnels au passé composé sont interprétés comme assertant la transition, ce qui n'est pas le cas du passé imparfait polonais. En effet, bien que le passé composé situe le procès à l'intérieur du thème temporel comme le passé imparfait “paradoxal”, il n'est pas capable de présenter ce procès sans affirmer qu'il a été réalisé intégralement. En revanche, le passé imparfait présente un procès sans communiquer si la borne interne a été atteinte ou non. La seconde raison pour laquelle le passé composé est inapte à reproduire le sens du passé imparfait “paradoxal” est que, tandis que le passé imparfait polonais suspend toute chronologie, le passé composé narratif ne spécifie pas si les procès suivent ou non un ordre chronologique.

Quant à la valeur de parfait, elle est grammaticalisée dans les deux langues, mais de manière différente. Ce que nous n'avons pas dit, c'est qu'elle est associée en français à une forme morphologique (les temps composés), ce qui n'est pas le cas du polonais. Néanmoins il convient de nuancer les conséquences de ce constat en rappelant que, outre sa valeur de parfait, le passé composé fonctionne aussi comme un prétérit. Dans la langue polonaise, la situation est encore moins nette : la valeur de parfait est rendue aussi bien par la forme perfective que par la forme imperfective. Ce qui est propre au polonais, cependant, c'est qu'il marque la distinction entre résultativité sémantique et résultativité pragmatique, même si cette distinction s'applique avant tout aux verbes transitionnels : la résultativité sémantique est exprimée par le passé perfectif, la résultativité pragmatique par le passé imparfait. Ainsi, le parfait existentiel et le parfait existentiel “de scénario” sont exprimés par le passé imparfait. Seul le parfait résultatif peut exprimer la résultativité sémantique. En revanche, le français ne dispose d'aucun moyen pour distinguer ces deux types de résultativités : il emploie dans les deux cas le passé composé.

Au début de cet article nous avons admis l'hypothèse selon laquelle le passé imparfait “paradoxal” est défocalisé. Cette caractéristique se vérifie en effet dans la majorité des cas. Nous pensons qu'elle découle du rôle que le passé imparfait joue en discours. Comme nous l'avons montré, le passé imparfait ne fait pas progresser la référence temporelle dans le discours. Quand il a une valeur de prétérit, il présente les procès comme s'ils étaient neutres du point de vue de leur ordre chronologique. Il faut souligner que la défocalisation est souvent associée à des présupposés véhiculés par le verbe.

Nous l'avons vu par exemple pour le verbe *pisać* (*écrire* IMP.) dans l'énoncé où il était question d'un examen écrit. Il en va de même du parfait existentiel "de scénario". Le sens présupposé découle ici du fait qu'un scénario est par définition préconstruit. Néanmoins, l'hypothèse du caractère défocalisé du passé imperfectif ne se vérifie pas pour les deux cas suivants : le parfait résultatif et le parfait existentiel.

Au cours de cette étude, nous avons insisté sur un fait qui nous paraît désormais acquis : la non-identité sémantique du passé imperfectif "paradoxal" et du passé perfectif en polonais. Compte tenu de la définition de l'imperfectivité adoptée ici, les emplois dits "paradoxaux" du passé imperfectif apparaissent maintenant parfaitement "normaux". Le fait d'employer un passé imperfectif pour dénoter un procès entièrement réalisé dans le passé n'a aucun caractère paradoxal, dès lors qu'on définit l'imperfectivité de façon négative, i.e. comme étant aspectuellement indéterminée.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTINUCCI F. & GEBERT L. (1975-6), "L'aspetto verbale in polacco", *Ricerche slavistiche*, 22-23, 5-60. (version polonaise, 1977, "Semantyka aspektu czasownikowego", *Studia Gramatyczne*, I, 7-44).
- APOTHÉLOZ D. (à par. en 2009), "La quasi-synonymie du passé composé et du passé surcomposé dit "régional"", *Pratiques*, 141/142, 98-120.
- APOTHÉLOZ D. (à par.), "Le passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel", *Journal of French Language Studies*, 20/2, 2010.
- APOTHÉLOZ D. & NOWAKOWSKA M. (à par. en 2010), "La résultativité et la valeur de parfait en français et en polonais", *Cahiers Chronos*, 21, 1-23.
- BAŃKOWSKI A. (1971), "Jeszcze i już", *Język Polski*, LI, 21-30.
- BENVENISTE E. (1959), "Les relations de temps dans le verbe français", *Bulletin de la Société de Linguistique*, LIV, fasc. 1. (Repris dans : *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, 1966, 237-250.)
- BERTHONNEAU A.-M. (1987), "La thématization et les compléments temporels", *Travaux de linguistique*, 14/15, 67-81.
- BERTHONNEAU A.-M. & KLEIBER G. (1993), "Pour une nouvelle approche de l'imparfait", *Langages*, 112, 55-73.
- BOGUSŁAWSKI A. (2004), *Aspekt i negacja*, Warszawa, Wydawnictwo Takt, vol. I.
- BORILLO A. (1983), "Les adverbes de référence temporelle dans la phrase et dans le texte", *DRLAV*, (= *Documentation et Recherche en Linguistique Allemande, Vincennes*), 29, 109-131.
- BORILLO A. (2005), "Les adverbes temporels et la structuration du discours", *Cahiers Chronos*, 12, 1-18.
- BUCHI E. (2007), "Approche diachronique de la (poly)pragmaticalisation de français déjà ("Quand le grammème est-il devenu pragmatème, déjà?")", in Trotter D. (éd.), *Actes du XXIV^e Congrès international de Linguistique et de Philologie Romanes (Aberystwyth)*, Tübingen, Niemeyer, 3, 251-264.
- COMRIE B. (1976), *Aspect. An introduction to the study of verbal aspect and related problems*, London/New York/Melbourne, Cambridge University Press.
- DANEŠ F. (1974), "Semantyczna i syntaktyczna struktura zdania i tekstu", in Mayenowa M. R. (ed.), *Tekst i język. Problemy semantyczne*, Wrocław, Ossolinum, 23-40.

- DESCLÉS J.-P. & GUENTCHÉVA Z. (2003), "Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration textuelle ?", *Langue française*, 138, 48-60.
- DESSAUX-BERTHONNEAU A.-M. (1985), "Niveaux et opérations dans la description des compléments temporels", *Langue française*, 66, 20-40.
- DUCROT O. (1979), "L'imparfait en français", *Linguistische Berichte*, 60, 1-23.
- FORSYTH F. (1970), *A grammar of aspect: Usage and meaning in the Russian verb*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FRANCKEL J.-J., (1989), *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève-Paris, Droz.
- FUCHS C. (1988), "Encore, déjà, toujours : de l'aspect à la modalité", in Tersis N. & Kihm A. (éds), *Temps et aspects. Actes du colloque CNRS. Paris 24-25 octobre 1985*, Louvain, Peeters, Paris, SELAF, 136-148.
- GEBERT L. (1992), "Osservazioni sull'imperfettivo per esprimere fatti compiuti in lingue slave e romanze", in Banyś W., Bednarczyk L. & Bogacki K. (éds), *Études de linguistique romane et slave*, Kraków, Universitas, 217-226.
- GRICE H. P. (1975), "Logic and Conversation", in Cole P. & Morgan J.-L. (eds), *Syntax and Semantics*, vol. III, *Speech Acts*, New York, Academic Press, 41-58.
- GUENTCHÉVA Z. (1990), *Temps et aspect : l'exemple du bulgare contemporain*, Paris, Éditions du CNRS.
- HANSEN M.-B. (2002), "From Aspectuality to Discourse Marking : the Case of French *déjà* and *encore*", *Belgian Journal of Linguistics*, 16, 23-51.
- HOPELMAN J. & ROHRER C. (1980), "*Déjà, encore* et les temps du passé en français", in David J. & Martin R. (éds), *La notion d'aspect*, (coll. Recherches linguistiques, V), Metz, Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, 119-143.
- HOLVOET A. (1989), *Aspekt a modalność w języku polskim na tle ogólnostowiańskim*, Wrocław – Warszawa – Kraków – Gdańsk – Łódź, Ossolineum.
- JAKOBSON R. (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit.
- KAROLAK S. (1993), "Arguments sémantiques contre la distinction : aspect / modalité d'action", *SILTA (Studi italiani di linguistica teorica e applicata)*, anno XXII, n° 2, 255-284.
- KAROLAK S. (1994), "Le concept d'aspect et la structure notionnelle du verbe", *Études cognitives*, vol. 1, Varsovie, SOW, 21-41.
- KAROLAK S. (1996), "O semantyce aspektu (w dwudziestą rocznicę rozprawy F. Antinuccio i L. Gebert "Semantyka aspektu czasownikowego")", *Biuletyn Polskiego Towarzystwa językoznawczego*, LII, 9-56.
- KAROLAK S. (1997), "Arguments contre la distinction : aspect / modalité d'action (Aktionsart)", *Études cognitives*, vol. 2. Varsovie, SOW, 175-189.
- KAROLAK S. (2007), "Wyrażenia predykatywne orzeczeniowe", in *Składnia francuska o podstawach semantycznych*, tom 1, Kraków, Collegium Columbinum, 33-54.
- KAROLAK S. (2008), "L'aspect dans une langue : le français", *Études cognitives/Studia kognitywne*, 8, 11-51.
- KAZANINA N. & COLIN Ph. (2003), "Temporal Reference Frames and the Imperfective Paradox", in Garding G. & Tsujimura M. (eds), *WCCFL 22 Proceedings*, Somerville, MA, Cascadilla Press, 287-300.
- KOSCHMIEDER E. (1934), *Nauka o aspektach czasownika polskiego w zarysie. Próba syntezy*. Rozprawy i materiały Wydziału i Towarzystwa Przyjaciół Nauk w Wilnie, tom V, zeszyt 2, Wilno, Towarzystwo Przyjaciół Nauk w Wilnie.

- KREISBERG A. (2007), "Risultato e conseguenza nella semantica delle predicazioni", *Studi Slavistici*, IV, 215-235.
- KUSZMIDER B. (1999a), "La neutralisation aspectuelle : les cas de l'imperfectif polonais à valeur perfective et de l'imparfait narratif français", *Cahiers de praxématique*, 32, 71-86.
- KUSZMIDER B. (1999b), *Aspect, temporalité et modalité en polonais et en français. Étude contrastive*, Gap-Paris, Ophrys.
- LASKOWSKI R. (1998), "Kategorie werbalne", in Grzegorzczkowska R., Laskowski R. & Wróbel H. (eds), *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Morfologia*, Warszawa, PWN, 142-178.
- LEECH G. N. (1971), *Meaning and the English Verb*, London and New York, Longman.
- MAINGUENEAU D. (1999), *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- MARTIN R. (1980), "Déjà et encore : de la présupposition à l'aspect", in David J. & Martin R. (éds), *La notion d'aspect*, (coll. Recherches linguistiques V), Metz, Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, 167-179.
- MARTIN R. (1987), *Langage et croyance. Les "univers de croyance" dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
- McCRAWLEY J.D. (1971), "Tense and time reference in English", in Fillmore C.J. & Langendoen D.T. (eds), *Studies in linguistic semantics*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 96-113.
- McCRAWLEY J.D. (1981), "Notes on the English perfect", *Australian Journal of Linguistics*, 1, 81-90.
- MULLER C. (1975), "Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbes de temps", *Le Français moderne*, 43, 12-38.
- NEF F. (1986), *Sémantique de la référence temporelle en français moderne*, Bern/Frankfort/New York, Peter Lang.
- NØJGAARD M. (1992-95), *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, 3 volumes, Copenhagen, Munksgaard.
- PAILLARD D. (1992), "Déjà et la construction de l'énoncé", *L'information grammaticale*, 55, 33-37.
- PIERNIKARSKI C. (1969), *Typy opozycji aspektowych języka polskiego na tle słowiańskim*, Wrocław, Ossolineum.
- RIEGIEL et al. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- STAWNICKA J. (2007), *Aspekt – iteratywność – określniki kwantyfikujące (na materiale form czasu przeszłego w języku polskim)*, Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- ŚMIECH W. (1971), *Funkcje aspektów czasownikowych we współczesnym języku ogólnopolskim*, Wrocław, Ossolineum.
- VET C. (1992), "Le passé composé : contexte d'emploi et interprétation", *Cahiers de praxématique* : "Le passé composé", 19, 37-59.
- WIERZBICKA A. (1967), "On the Semantics of the Verbal Aspect in Polish", in: *To Honor Roman Jakobson. Essays on the Occasion of His Seventieth Birthday*, The Hague-Paris, Mouton, 2231-2249.
- WŁODARCZYK H. (1994), "L'aspect verbal slave et les domaines du donné et du nouveau", *Études cognitives*, vol. 1, Varsovie, SOW, 113-130.
- WŁODARCZYK H. (1997), *L'aspect verbal dans le contexte en polonais et en russe*, Paris, Institut d'Études Slaves.